

OFIS SECURITY SYSTEMS

Kello VISIOX7

La Gestion des Temps de Présence

Optimiser la Gestion des Ressources pour gagner en productivité

Tel: 01 600 8000

PNR : 219, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 106, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

LA SEMAINE AFRICAINE

65^{ème} année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3632 du Vendredi 7 Octobre 2016 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Déclaration du Bureau Exécutif National du Rassemblement Citoyen (Le RC)

(P.8)

Livre

Hugues Ngouélondélé: Faire la politique autrement

(P.3)

Mboté chers passagers! A partir du lundi 3 octobre, la compagnie ECAir reprend ses vols sur Pointe-Noire. N'attendez plus, réservez et voyagez! ECAir, bienvenue chez vous!

*Mboté chers passagers! A partir du mardi 4 octobre, la compagnie ECAir vous propose 3 vols hebdos entre Brazzaville et Paris (mardi, vendredi, dimanche). ECAir, bienvenue chez vous!

Projet de budget exercice 2017

Le principe de prudence a prévalu, mais une réalité de plus en plus insupportable

Calixte Ganongo, ministre des finances, du budget et du portefeuille public. (P.3)

Ministère de la santé et de la population

Don de matériel roulant au Programme de développement des services de santé

Jacqueline Lydia Mikolo remettant la clé d'un véhicule au directeur départemental de la santé des Plateaux. (P.5)

OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 - 05 513 13 73 - 06 642 42 89

Crise au Pool

Un comité interministériel mis en place par le premier ministre

(P.6)

Editorial

La démocratie a besoin d'hommes d'Etat

(P.3)



ECAir reprend les vols à destination de Pointe-Noire

ECAir, Equatorial Congo Airlines (www.flyecair.com), la compagnie aérienne nationale de la République du Congo, informe son aimable clientèle de la reprise des vols domestiques entre Brazzaville et Pointe-Noire, dès le lundi 3 octobre 2016.

ECAir, qui dessert une dizaine de destinations au départ de Brazzaville avait été contrainte de suspendre ses vols domestiques depuis début juillet, pour des raisons d'indisponibilité de flotte.

Les rotations entre Brazzaville et Pointe-Noire seront assurées pendant plusieurs semaines par un B757, (16 places en classe affaire et 132 places en classe économique), l'un des sept avions de la flotte d'ECAir, en attendant le retour des B737 du programme annuel de maintenance.

"Nous sommes heureux de reprendre nos vols à destination de Pointe-Noire. Nos passagers ont beaucoup regretté l'absence d'ECAir sur cette ligne pendant quelques semaines, souligne Fatima Beyina-Moussa, directrice générale ECAir.

Nous sommes ravis de pouvoir compter sur la

fidélité et la confiance de nos passagers."

Parallèlement à la reprise des vols entre Brazzaville et Pointe-Noire, ECAir dessert Paris à nouveau le mardi, dès ce mardi 4 octobre. Depuis août 2012, ECAir relie Brazzaville à Paris. Destination appréciée des Congolais, la France est un marché important pour la compagnie aérienne congolaise qui propose trois vols hebdomadaires (mardi, vendredi, dimanche).

ECAir, dont les avions vont réintégrer progressivement la flotte, à la suite de leurs travaux de maintenance

En Europe, sera en mesure de reprendre son programme opérationnel normal.

L'ambition d'ECAir est de devenir la compagnie aérienne leader en Afrique centrale.

Pour plus d'informations sur les tarifs et les horaires de vol, veuillez consulter notre site www.flyecair.com

Communication & Relations publiques d'ECAir :
Nicolas Négoce
Tél: +242 06 510 30 23
Courriel: Nicolas.negoce@flyecair.com

A propos d'ECAir :

Compagnie aérienne nationale de la République du Congo créée en 2011, ECAir, Equatorial Congo Airlines, (flyecair.com), emploie plus de 600 collaborateurs. En quatre ans, la compagnie a transporté plus d'un million de passagers. ECAir opère jusqu'à 136 vols hebdomadaires depuis Brazzaville (République du Congo) vers Paris CDG, Dubaï, Beyrouth, Cotonou, Douala, Libreville, Bamako, Dakar, Pointe-Noire, Ollombo. Equatorial Congo Airlines, qui dispose de 7 avions (1 B767, 2 B757, 4 B737), a également mis en place une navette fluviale pour les passagers en provenance ou à destination de Kinshasa (République démocratique du Congo) et une navette autocar entre Paris CDG et Bruxelles. ECAir est la première compagnie congolaise à relier directement le continent au Moyen-Orient avec des vols vers Dubaï et Beyrouth et l'Europe avec des vols vers Paris. Visitez flyecair.com ou téléphonez au +(33) 01 78 77 78 77 ou au +(242) 06 509 05 09. Notre siège se situe en face de l'Aéroport de Maya-Maya, à Brazzaville, République du Congo.

Pour plus d'informations : www.flyecair.com/ www.aircote.com/ www.flyecair.com/yafrica/ www.facebook.com/



Avis d'appel à candidature (Apprenants)

1. Informations générales

L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et la Société AIRTEL Congo ont établi un accord de partenariat, pour mettre en place un projet fondé sur les TIC, au profit des jeunes et des femmes, en vue de leur autonomisation, par le biais des télécentres communautaires.

Lancé le 23 juin 2016, ce projet va démarrer les formations au mois d'octobre 2016, par une phase pilote dans un premier centre situé au niveau de la Mairie de l'arrondissement 5 Ouenzé.

Au cours de cette première phase, les formations des jeunes vont porter essentiellement sur les disciplines suivantes :

- La bureautique ;
- Les techniques commerciales;
- L'initiation aux métiers de l'impression

Un tronc commun sera consacré à l'initiation à l'informatique à tous les apprenants, pré requis nécessaires à toutes les formations prévues.

Pendant la phase pilote, la formation va s'adresser à 100 jeunes (garçons et filles) Congolais venant des différents arrondissements de la ville de Brazzaville.

2. Critères de sélection des participants à la formation:

- Etre de nationalité congolaise, garçon ou fille ;
- Avoir un âge compris entre 20 et 30 ans ;
- Habiter Brazzaville ;
- Avoir au minimum le niveau 3ème, le BEPC, le BET, le Baccalauréat général, le Baccalauréat technique.

3. Dossier de candidature :

Le dossier doit comprendre :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae datant de moins d'un mois ;
- Les copies des diplômes ou une attestation de niveau ;
- Le certificat de nationalité.

4. Période dépôt des candidatures : du 22 septembre au 5 octobre 2016

Les candidatures féminines sont encouragées
 Lieu de dépôt : Sous enveloppe fermée, avec la mention « Avis d'appel à candidature ». Les dossiers doivent être déposés dans l'un des établissements suivants : CEG Angola Libre (Arrondissement 1 Makélékélé), CEG Matsoua (Arrondissement 4 Moundali) ; CEG de la Liberté (Arrondissement 6 Talangai) (De 9h à 16h30, du lundi au vendredi).

Fait à Brazzaville, le 16 septembre 2016.

Le projet



REPRESENTATION AU CONGO
 Tel : 00(242)2815441/2815544/2815786/6605400
 Tél. Satellite : 00881631518213

Facsimilé : 00(242)2814513
 E-mail : FAO-CG@fao.org

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° FAO/FRCON/005/ /2016 DATE D'EMISSION : 04 Octobre 2016
 DATE DE CLOTURE : 13 Octobre 2016

PROJET D'ACHAT DE BOMBONNES DE GRANDE CAPACITE (10.000 L) POUR LE BUREAU DE LA REPRESENTATION DE LA FAO

Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) est une organisation intergouvernementale avec 180 pays membres. Depuis sa création, la FAO a œuvré pour réduire la pauvreté et la faim en favorisant le développement agricole, en améliorant la nutrition et la sécurité alimentaire définie comme le droit à toute personne de disposer à tout moment de la nourriture lui assurant une vie saine et active.

Afin d'atteindre ses objectifs, la FAO coopère avec des milliers de partenaires à travers le monde, des groupes de fermiers aux négociants, des organisations non-gouvernementales aux autres agences des Nations Unies, des banques de développement aux sociétés agricoles (de plus amples informations sur la FAO sont disponibles sur son site web : <http://www.fao.org>).

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au renforcement des capacités des producteurs des districts de Nzambi et de Madingo-Kayes, dans le Département du Kouilou, la FAO lance cet avis d'appel d'offres pour l'achat du matériel suivant :

- 50 bombonnes d'eau de 10.000 Litres à livrer à Pointe Noire.

NB : A LIVRER A POINTE NOIRE

La FAO au Congo Brazzaville vous invite à soumettre vos offres en francs CFA sous plis fermés.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 13 Octobre 2016 à 12h.

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le pli devra porter les mentions suivantes :
Avis d'Appel d'Offres n° FAO/FRCON/003/ /2016
Bureau de la Représentation de la FAO
14, rue Behagle/B.P. : 972 Brazzaville /Congo

Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de la Représentation de la FAO Congo Tél : 06 660 64 00/E-mail : FAO-CG@fao.org et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus du Lundi au Vendredi de

9 heures à 14 heures.

Lors de la préparation de votre offre, nous vous prions de tenir compte du statut international et des activités de la FAO et ce en soumettant vos meilleures conditions commerciales. Nous vous rappelons en outre que la FAO jouit des privilèges et immunités, y compris l'exemption de paiement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), des droits et taxes douaniers, ainsi que des restrictions d'importations.

Votre offre de prix devra se baser sur i) les spécifications techniques (voir annexe 1), ii) les conditions et exigences générales et iii) les conditions et exigences particulières de l'appel d'offres mentionnées ci-après :

Conditions et exigences générales de l'appel d'offres

1. Indication des Coordonnées complètes de votre entreprise (Nom, Adresse, Numéros de fax et de téléphone, Adresse e-mail), ainsi que celles de la personne à contacter.
2. Acceptation des termes généraux et conditions applicables aux achats de la FAO, y compris les termes de paiement (la FAO effectue les paiements via le circuit bancaire dans un délai ne dépassant pas les 30 jours à compter de la date de réception de votre facture définitive ainsi que des documents d'expédition et, si nécessaire, du ou des rapports d'inspection au chargement et/ou au déchargement, et de l'attestation du réceptionniste confirmant la réception de la marchandise). Les lettres de crédits et les paiements des avances ne sont pas acceptés par la FAO.
3. Paiement au compte bancaire du fournisseur. Veuillez noter que l'Organisation effectuera le paiement au compte bancaire indiqué sur la facture du fournisseur sélectionné, à la condition que ce compte soit au nom du fournisseur et qu'il se trouve dans son pays de résidence. Toute demande contraire à ces conditions doit être précisée et justifiée dans l'offre, l'Organisation ne sera pas en mesure de considérer les demandes reçues après la date de clôture de l'offre.
4. Acceptation des exigences de l'appel d'offres, y compris les spécifications techniques. Si votre offre n'est pas conforme à ces exigences, telle que la non-conformité, cela doit être clairement indiqué dans votre offre. Si aucune

mention dans ce sens n'est indiquée dans votre offre, il sera considéré que toutes les conditions et exigences de cet appel d'offres sont dûment acceptées.

5. Prix : Votre offre doit être en DAP destinations finales (Incoterms 2010). Le montant de l'assurance doit être inclus.
6. Délai de livraison : 2 jours après signature du bon de commande
7. Validité de l'offre : votre offre doit restée valable dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de cet appel d'offres.

Conditions et exigences particulières de l'appel d'offres

1. La FAO peut décider de placer une commande partielle ou aucune commande si elle juge que les résultats de cet appel d'offres nécessitent une telle décision.
2. Dommages et intérêts : des déductions à titre de dommage et intérêts pourront être appliquées, à la discrétion de la FAO, dans les cas suivants : a) Qualité pas satisfaisante : la FAO se réserve le droit de, soit rejeter le matériel fourni non conforme aux spécifications techniques, soit accepter le matériel en appliquant une déduction. b) Retard de livraison de matériel : une pénalité sera appliquée au taux de 2,5% de la valeur du matériel par semaine de retard. Toutefois, cette déduction pour retard n'excèdera pas 10% de la valeur totale du matériel.
3. Il est expressément demandé aux soumissionnaires de compléter les documents joints (Annexe 1) « FORMULAIRE DE CONFORMITE AUX SPECIFICATIONS TECHNIQUES » et de le soumettre en tant que partie de leur offre.
4. Prière de numéroté toutes les pages de votre offre et d'y apposer le cachet de votre entreprise sur chacune d'elles.
5. Si votre compagnie n'est pas enregistré comme fournisseur potentiel avec l'Organisation, nous vous prions de procéder à l'enregistrement en accédant directement au portail suivant : <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrementdesfournisseurs/instructions-pour-senregistrer-avec-ungm/fr/> ; <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrementdesfournisseurs/instructions-to-register-with-ungm/en/>
 Si vous désirez un formulaire d'inscription, nous vous invitons à envoyer une demande par e-mail à FAO-Vendor-Management@fao.org ou par fax au : +39 0623328322
6. L'entreprise consent à entreprendre tous les efforts raisonnables pour assurer qu'aucun des fonds reçus de la FAO sur la base de ce contrat ne soit utilisé pour fournir un soutien ou une assistance à des individus ou entités associés au terrorisme, come inclus dans la liste émise par le Comité de Conseil de Sécurité et établie conformément à la résolution 1267 (1999). Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance relatifs à ce Contrat.
7. Toute demande de clarification relative aux exigences de cet appel d'offres, à l'exception des questions relatives aux prix, doit être adressée, dès réception, au signataire de cette invitation. Les réponses aux éventuelles demandes de clarification seront communiquées à toutes les sociétés invitées à concourir.
8. Dans le cas où votre entreprise ne souhaiterait pas présenter une soumission ou n'est pas encore enregistré comme fournisseur potentiel, la FAO apprécierait votre feedback. Dans ce cas, vous êtes priés de bien vouloir remplir le formulaire « Avis de non-candidature/d'inscription des fournisseurs » jointe à la présente invitation à soumissionner et l'envoyer à l'adresse indiquée sur l'avis d'appel d'offre.
 Meilleures salutations

La Représentation de la FAO Congo Brazzaville.

Projet de budget exercice 2017

Le principe de prudence a prévalu, mais une réalité de plus en plus insupportable

Le gouvernement a adopté, lors de la session du conseil des ministres du vendredi 30 septembre 2016, sous la houlette du président de la République Denis Sassou-Nguesso et en présence du premier ministre chef du gouvernement Clément Mouamba, le projet de loi portant budget de l'Etat exercice 2017, année électorale avec la tenue des élections législatives. Ce projet de budget est fixé en recettes et en dépenses à la somme de 2.744,77 milliards de francs Cfa, contre 3.564 milliards de francs Cfa en 2016. Selon Thierry Mougalla, ministre de la communication et des médias, porte-parole du gouvernement, le «budget 2017 est caractérisé par la prudence et la vigilance, en tenant compte des incertitudes liées aux prix mondiaux du pétrole»



Calixte Ganongo.

Pays vivant sur sa manne pétrolière depuis les années 70, le Congo a vu les caisses de l'Etat maigrir, depuis que le prix du baril de pétrole a amorcé une importante décrue, à partir de juillet 2014. Dans la réalité, le fonctionnement des services de l'Etat est sérieusement affecté par la crise financière. En effet, depuis l'avènement de la nouvelle République et la nomination, le 30 avril dernier, du nouveau gouvernement dirigé par le premier ministre Clément Mouamba, l'Etat a du mal à assurer les budgets de fonctionnement des différentes institutions publiques. Après un train de vie élevé durant la période des vaches grasses (2004-2014) où les recettes pétrolières ont renfloué, comme jamais auparavant, les caisses de l'Etat, les autorités publiques sont obligées de faire profil bas, aujourd'hui, en se contentant «de ce qui tombe», pour assurer un tant soit peu, le fonctionnement de leurs services. Dans son rapport sur le contrôle de l'exécution de la loi de finances exercice 2014, la Cour des comptes

et de discipline budgétaire souligne par exemple ceci: «Prévues initialement pour la somme de 4.152.920.000.000 de francs Cfa, puis révisées à la baisse à la somme de 3.932.932.000.000 de francs Cfa, les recettes totales du budget de l'Etat ont été recouvrées pour la somme de 3.158.730.706.057 francs Cfa au titre de l'exécution du budget 2014. Les dépenses totales du budget de l'Etat au titre de l'exécution s'élèvent à la somme de 3.218.777.118.005 francs Cfa». Autant dire que l'Etat avait beaucoup investi, tout en se donnant un grand train de vie. Pour 2017, le projet de budget de l'Etat n'est plus tablé qu'à 2.744,77 milliards de francs Cfa. Et là-dedans, les recettes pétrolières ne représentent que 509,938 milliards de F Cfa. Elles ont été minorées. C'est une véritable cure d'amaigrissement à laquelle les dirigeants congolais et leurs compatriotes devraient s'habituer et cela n'est pas facile. Mais, si le budget est en baisse, de manière générale, de 24,26%, le gouvernement a voulu sauve-

garder les avantages sociaux des fonctionnaires de l'Etat, en augmentant les dépenses du personnel de 9,99%, consécutives à l'augmentation de l'indice des salaires. En même temps, il a baissé de 3,4%, les dépenses de fonctionnement courant, «concrétisant la volonté de baisser le train de vie de l'Etat». Les dépenses d'intervention (transferts) ont, quant à elles, baissé de 2,85%. Toujours en ce qui concerne les dépenses, le gouvernement a montré sa volonté de poursuivre la politique d'investissement dans le pays, en fixant les dépenses d'investissement à 978,420 milliards de F Cfa, un montant élevé, même s'il représente une baisse de 27,07%. En ce qui concerne les recettes, le budget de l'Etat a changé de structure. Le pétrole ne représente plus la manne qu'il était. Ce sont les recettes fiscales qui viennent en première position à 1.014, 652 milliards de F Cfa. Les recettes courantes non-fiscales, dont les recettes pétrolières, ne représentent à peine que la moitié, à 509,938

milliards de F Cfa. Le gouvernement a voulu ainsi les minorer pour ne pas avoir à subir la fluctuation du prix du baril, qui entraîne parfois des situations dramatiques, quand il est en baisse. Mais, il s'agit là du projet de budget 2017. Pour ce qui concerne le dernier trimestre 2016, il faut dire que les temps sont durs, car l'exécution du budget révisé ne comble toujours pas les attentes des uns et des autres, en fonctionnement comme en investissement. Beaucoup de sociétés ont réduit leurs activités et congédié une bonne partie de leurs personnels. La précarité gagne de plus en plus la classe moyenne, le pouvoir d'achat des ménages est en chute libre. Les difficultés sociales pourraient s'accroître, si l'économie nationale continue sa décelération inexorable, comme on le voit aujourd'hui. Au gouvernement de redresser l'avion Congo, qui semble piquer du nez.

Joël NSONI

Livre

Hugues Ngouélondélé: Faire la politique autrement

Eternel serpent de mer, la refondation, ce mot qui fâche dans certaines sphères du Parti congolais du travail, connaît un blocage perpétuel. Il revient, une fois de plus, au-devant de l'actualité, à la faveur de la sortie du livre d'Hugues Ngouélondélé, intitulé: «Le Parti congolais du travail, faire la politique autrement». En quatrième de couverture, on lit: «Ce livre répond à la nécessité de rendre le P.c.t fréquentable pour et par la jeune génération qui frappe déjà à la porte des hautes responsabilités».



Hugues Ngouélondélé.

Le P.c.t serait-il à ce point passé de mode, vieilli et phagocyté? L'inventaire de l'auteur, sans complaisance, met à nu l'obsolescence de ce parti qui, pendant des décennies, a dominé l'échiquier politique congolais. Il ne se complait pas dans une intertempête logorrhée. Bien au contraire, il exprime le dépit d'un militant qui voit ses idéaux bradés sur l'autel d'un clientélisme désuet et dégradant. L'auteur affirme, sans démagogie, que le déclin du crédit des partis dans le monde est largement partagé, au-delà du cas spécifique qui nous occupe ici. Pour lui, au fond, ce titre est un prétexte, à partir d'un cas topique, de s'adresser aux opérateurs politiques, quelles que soient leurs obédiences, afin de les amener à réfléchir sur leurs expériences, à l'intérieur de leurs propres formations politiques qui

vivent une réalité similaire. Le livre de Hugues Ngouélondélé a le mérite de mettre l'accent sur un certain nombre de dysfonctionnements qui ont fini par conduire le parti dans un cul-de-sac. Au fond, il peut être perçu, ce livre, comme un appel au président Denis Sassou-Nguesso, pour sortir le parti de la lente agonie dans laquelle il s'enfonce, désespérément. La question de l'avenir du P.c.t, qui n'est pas une vue de l'esprit, se pose donc avec une dramatique acuité, au regard des enjeux politiques actuels. Hugues Ngouélondélé a des convictions. Il les exprime, sans louvoisement ni couardise. Toutes choses qui tranchent avec l'hypocrisie et la lâcheté des politiciens professionnels. Pour une fois, et c'est rare, la politique fait cause commune avec la bonne foi. Je perçois déjà la fébrile agitation

que provoquera, chez certains, la lecture de ce livre. Il aurait dû consacrer une réflexion sur l'évolution du Parti congolais du travail, depuis le décès d'Ambroise Noumazalaye jusqu'au congrès extraordinaire de 2011. Quel héritage pour le parti? Formellement, au niveau du P.c.t, rien n'a été fait dans ce sens. On est entré, sans ce nécessaire inventaire, dans l'après-Noumazalaye. On ne remplace pas un tel dinosaure politique sans solder le compte de sa longue gestion du parti. Une faute. En outre, l'auteur aurait pu davantage insister sur

le congrès extraordinaire de 2011, qui avait pour vocation de booster le parti, mais l'a conduit, en définitive, dans une impasse. En témoigne, la mauvaise gestion de l'ouverture. Quelle place pour ceux qui ont rejoint le P.c.t après avoir sabordé leurs partis? A l'évidence et à l'expérience, certains ont l'impression d'être les dindons de la farce de l'ouverture. Pour l'auteur, que j'ai rencontré, son «livre est tout, sauf une posture de défiance ou d'hostilité envers le parti mais bien une volonté d'instaurer enfin ce débat régulièrement occulté voir boycotté». Il participe de ce qu'Heidegger appelait «Ek-sistence», c'est-à-dire, le dépassement de soi par soi dont témoignent le souci, le projet, la préoccupation de l'avenir». De mon point de vue, statut quo ou nécessité de changer, à tout le moins, d'évoluer, telle est, en gros, la réflexion sous-jacente soumise à la sagacité des membres du Parti congolais du travail et, au-delà, «des entrepreneurs politiques congolais», comme le dit, non sans ironie, Grégoire Lefouoba. La problématique est partout la même: comment les partis politiques congolais doivent-ils agir pour être en phase avec une opinion publique désabusée et dégoûtée par leurs pratiques? A lire absolument.

MFUMU
DI FUA DI SASSA

Editorial

La démocratie a besoin d'hommes d'Etat

Gouverner, c'est prévoir. Au Congo, la culture politique ambiante a confiné la gouvernance dans l'essence que traduit l'adage suivant: «Faire le médecin après la mort». Quand on regarde les grands événements qui ont frappé notre pays, ces dernières années, on peut constater aisément qu'avec un peu d'esprit de prévoyance, certains auraient pu être évités ou en tout cas leur impact limité. A l'instar des explosions du 4 mars 2012. Car l'enchaînement des erreurs humaines est patente depuis les décideurs publics du domaine de la défense, jusqu'aux gestionnaires des dépôts de munitions.

La résurgence des violences armées dans le département du Pool ne peut étonner que ceux qui n'ont pas voulu lire les signes du temps. On peut citer l'exemple du programme de ramassage d'armes et de réinsertion des ex-combattants dans ce département qui n'a pas connu le succès escompté. Quand bien-même il était nommé à un poste de responsabilité dans la hiérarchie de l'Etat, Monsieur Frédéric Bintsamou a continué à entretenir son groupe armé, dont la partie visible était constituée par l'armada qui assurait son impressionnante ceinture de sécurité. Il y avait comme un modus vivendi avec le pouvoir central, de le laisser dans cette situation lui permettant de se sentir au-dessus des lois de la République. Pendant la campagne électorale relative à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars dernier, ses partisans armés ont terrorisé les électeurs dans le Pool, pour imposer le choix de leur candidat. Quoi d'étonnant que se sentant intouchable dans ce département, il surgisse un jour pour vouloir imposer sa loi? Avec une dizaine de Kalachnikov, ne peut-on pas terroriser les populations? A qui profitait réellement cet état de ni paix ni guerre entretenu pendant des années dans le Pool?

Pendant que Ntumi était armé, le gouvernement avait choisi de faire convoier les trains du C.f.c.o par la Force publique. Ce qui devait être une solution intermédiaire avant le rétablissement réel de la paix, est devenu un mode de gestion. Le pouvoir central pensait qu'en mettant des gendarmes armés de Kalachnikov dans les trains, cela suffisait pour garantir la sécurité des convois ferroviaires. L'attaque sanglante de Mindouli contre un train-marchandises a montré la fragilité et les limites de ce système de sécurité. La violence appelle la violence, nous le savons. Les solutions sont à la fois dans le dialogue politique, la sécurité et le judiciaire, comme on le voit ailleurs dans d'autres pays.

En principe, la Kalachnikov, pistolet mitrailleur légal, n'est pas l'instrument traditionnel de travail du policier, évidemment sauf cas exceptionnel. Nous comprenons qu'on y recoure par rapport à notre contexte, mais le décideur politique sait fort bien que la militarisation de l'espace civil n'est pas un but, mais un moyen pour restaurer la paix civile, seul état social qui rassure tout le monde. C'est quand le policier ne peut recourir qu'à sa baïonnette qu'on peut dire que la paix civile règne véritablement. Mais, tant qu'on recourt à l'armée ou à la Kalachnikov, cela signifie que le problème de fond n'est pas encore réglé. La paix armée n'est pas une paix. La paix, c'est quand personne n'a plus l'intention de recourir à la violence armée, pour vouloir s'imposer à d'autres. C'est un indicateur qu'on ne devrait pas perdre de vue.

Ce qui est un grand problème dans la gouvernance des pays comme le nôtre, c'est l'enracinement culturel du sentiment de repli identitaire dans la gestion de l'Etat. Un haut responsable politique me fit cette réflexion: nous avons beaucoup d'hommes politiques, mais très peu d'hommes d'Etat. J'ai dû faire un certain effort pour comprendre la différence. Dans les pays en développement comme le nôtre, la gouvernance politique épouse facilement la doctrine patrimonialiste. C'est pourquoi la gouvernance par le résultat est une greffe qui a du mal à prendre. Mais, la démocratie devrait permettre, malgré tout, de progresser dans la transition vers la gouvernance axée sur les résultats, car c'est à la performance des politiques réalisées que les gouvernants sont choisis par le souverain primaire et non par l'attachement identitaire, pour créer des hommes et des femmes d'Etat. Car l'Etat est incolore, du point de vue de nos appartenances ethniques.

Joachim MBANZA

منظمة
الاعذية والزراعة
للأم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



Organisation des
Nations Unies pour
l'alimentation et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Agricultura y la
Alimentación

14, rue Behagle
B.P. 972 Brazzaville/Congo

REPRESENTATION AU CONGO

Tél : 00(242)2815441/2815544/2815786/6606400
Tél. Satellitaire : 00881631518213

Facsimilé : 00(242)2814513
E-mail : FAO-CG@fao.org

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° FAO/FRCON/004/2016 DATE D'EMISSION : 04 Octobre 2016
DATE DE CLOTURE : 13 Octobre 2016

PROJET D'ACHAT DES HORS BORD, MOTOS POMPES ET MOTOCULTEURS POUR LE BUREAU DE LA REPRESENTATION DE LA FAO

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) est une organisation intergouvernementale avec 180 pays membres. Depuis sa création, la FAO a œuvré pour réduire la pauvreté et la faim en favorisant le développement agricole, en améliorant la nutrition et la sécurité alimentaire définie comme le droit à toute personne de disposer à tout moment de la nourriture lui assurant une vie saine et active.

Afin d'atteindre ses objectifs, la FAO coopère avec des milliers de partenaires à travers le monde, des groupes de fermiers aux négociants, des organisations non-gouvernementales aux autres agences des Nations Unies, des banques de développement aux sociétés agricoles (de plus amples informations sur la FAO sont disponibles sur son site web : <http://www.fao.org>).

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au renforcement de capacités des producteurs des districts de Nzambi et de Madingo-Kayes, dans le Département du Kouilou, la FAO lance cet avis d'appel d'offres pour l'achat du matériel suivant :

- 15 Motoculteurs diesel
- 15 Hors-bord (7 de 15 CV et 8 de 25CV) à essence
- 10 Motopompes diesel

NB : A LIVRER A POINTE NOIRE

La FAO au Congo Brazzaville vous invite à soumettre vos offres en francs CFA sous pli fermé.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 13 Octobre 2016 à 12h.

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le pli devra porter les mentions suivantes :

Avis d'Appel d'Offres n° FAO/FRCON/004/2016

Bureau de la Représentation de la FAO

14, rue Behagle/B.P. : 972 Brazzaville /Congo

Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de la Représentation de la FAO Congo Tél : 06 660 64 00/Email : FAO-CG@fao.org et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus du Lundi à Vendredi de 9 heures à 14 heures.

Lors de la préparation de votre offre, nous vous prions de tenir compte du statut international et des activités de la FAO et ce en soumettant vos meilleures condi-

tions commerciales. Nous vous rappelons en outre que la FAO jouit des privilèges et immunités, y compris l'exemption de paiement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), des droits et taxes douaniers, ainsi que des restrictions d'importations.

Votre offre de prix devra se baser sur i) les spécifications techniques (voir annexe 1), ii) les conditions et exigences générales et iii) les conditions et exigences particulières de l'appel d'offres mentionnées ci-après :

Conditions et exigences générales de l'appel d'offres

1. Indication des Coordonnées complètes de votre entreprise (Nom, Adresse, Numéros de fax et de téléphone, Adresse e-mail), ainsi que celles de la personne à contacter.
2. Acceptation des termes généraux et conditions applicables aux achats de la FAO, y compris les termes de paiement (la FAO effectue les paiements via le circuit bancaire dans un délai ne dépassant pas les 30 jours à compter de la date de réception de votre facture définitive ainsi que des documents d'expédition et, si nécessaire, du ou des rapports d'inspection au chargement et/ou au déchargement, et de l'attestation du réceptionniste confirmant la réception de la marchandise). Les lettres de crédits et les paiements des avances ne sont pas acceptés par la FAO.
3. Paiement au compte bancaire du fournisseur. Veuillez noter que l'Organisation effectuera le paiement au compte bancaire indiqué sur la facture du fournisseur sélectionné, à la condition que ce compte soit au nom du fournisseur et qu'il se trouve dans son pays de résidence. Toute demande contraire à ces conditions doit être spécifiée et justifiée dans l'offre, l'Organisation ne sera pas en mesure de considérer les demandes reçues après la date de clôture de l'offre.
4. Acceptation des exigences de l'appel d'offres, y compris les spécifications techniques. Si votre offre n'est pas conforme à ces exigences, telle que la non-conformité, cela doit être clairement indiqué dans votre offre. Si aucune mention dans ce sens n'est indiquée dans votre offre, il sera considéré que toutes les conditions et exigences de cet appel d'offres sont dûment acceptées.
5. Prix : Votre offre doit être en DAP destinations finales (Incoterms 2010). Le montant de l'assurance doit être inclus.
6. Délai de livraison : 2 jours après signature du bon de commande
7. Validité de l'offre : votre offre doit restée valable dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de cet appel d'offres.

Conditions et exigences particulières de l'appel d'offres

1. La FAO peut décider de placer une commande partielle ou aucune commande si elle juge que les résultats de cet appel d'offres nécessitent une telle décision.
2. Dommages et intérêts : des déductions à titre de dommage et intérêts pourront être appliquées, à la discrétion de la FAO, dans les cas suivants :
 - a) Qualité pas satisfaisante : la FAO se réserve le droit de, soit rejeter le matériel fourni non conforme aux spécifications techniques, soit accepter le matériel en appliquant une déduction.
 - b) Retard de livraison de matériel : une pénalité sera appliquée au taux de 2,5% de la valeur du matériel par semaine de retard. Toutefois, cette déduction pour retard n'excédera pas 10% de la valeur totale du matériel.
3. Il est expressément demandé aux soumissionnaires de compléter les documents joints (Annexe 1) « FORMULAIRE DE CONFORMITE AUX SPECIFICATIONS TECHNIQUES » et de le soumettre en tant que partie de leur offre.
4. Prière de numéroter toutes les pages de votre offre et d'y apposer le cachet de votre entreprise sur chacune d'elles.
5. Si votre compagnie n'est pas enregistré comme fournisseur potentiel avec l'Organisation, nous vous prions de procéder à l'enregistrement en accédant directement au portail suivant : <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrementdesfournisseurs/instructions-pour-senregistrer-avec-ungm/fr/> ; <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrementdesfournisseurs/instructions-to-register-with-ungm/en/> Si vous désirez un formulaire d'inscription, nous vous invitons à envoyer une demande par e-mail à FAO-Vendor-Management@fao.org ou par fax au : +39 0623328322
6. L'entreprise consent à entreprendre tous les efforts raisonnables pour assurer qu'aucun des fonds reçus de la FAO sur la base de ce contrat ne soit utilisé pour fournir un soutien ou une assistance à des individus ou entités associés au terrorisme, come inclus dans la liste émise par le Comité de Conseil de Sécurité et établie conformément à la résolution 1267 (1999). Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance relatifs à ce Contrat.
7. Toute demande de clarification relative aux exigences de cet appel d'offres, à l'exception des questions relatives aux prix, doit être adressée, dès réception, au signataire de cette invitation. Les réponses aux éventuelles demandes de clarification seront communiquées à toutes les sociétés invitées à concourir.
8. Dans le cas où votre entreprise ne souhaiterait pas présenter une soumission ou n'est pas encore enregistrée comme fournisseur potentiel, la FAO apprécierait votre feedback. Dans ce cas, vous êtes priés de bien vouloir remplir le formulaire « Avis de non-candidature/d'inscription des fournisseurs » jointe à la présente invitation à soumissionner et l'envoyer à l'adresse indiquée sur l'avis d'appel d'offre.

Meilleures salutations

La Représentation de la FAO Congo Brazzaville.

منظمة
الاعذية والزراعة
للأم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



Organisation des
Nations Unies pour
l'alimentation et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Agricultura y la
Alimentación

14, rue Behagle
B.P. 972 Brazzaville/Congo

REPRESENTATION AU CONGO

Tél : 00(242)2815441/2815544/2815786/6606400
Tél. Satellitaire : 00881631518213

Facsimilé : 00(242)2814513
E-mail : FAO-CG@fao.org

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N° FAO/FRCON/006/2016 DATE D'EMISSION : 04 Octobre 2016 - DATE DE CLOTURE : 13 Octobre 2016
PROJET D'ACHAT DES CONGELATEURS (600 Litres) ET GLACIERES DE GRANDE CAPACITE (120 Litres)
POUR LE BUREAU DE LA REPRESENTATION DE LA FAO

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) est une organisation intergouvernementale avec 180 pays membres. Depuis sa création, la FAO a œuvré pour réduire la pauvreté et la faim en favorisant le développement agricole, en améliorant la nutrition et la sécurité alimentaire définie comme le droit à toute personne de disposer à tout moment de la nourriture lui assurant une vie saine et active.

Afin d'atteindre ses objectifs, la FAO coopère avec des milliers de partenaires à travers le monde, des groupes de fermiers aux négociants, des organisations non-gouvernementales aux autres agences des Nations Unies, des banques de développement aux sociétés agricoles (de plus amples informations sur la FAO sont disponibles sur son site web : <http://www.fao.org>).

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au renforcement de capacités des producteurs des districts de Nzambi et de Madingo-Kayes, dans le Département du Kouilou, la FAO lance cet avis d'appel d'offres pour l'achat du matériel suivant :

- 10 congélateurs grands modèles (600 litres)
- 20 glacières de grande capacité (120 litres)

NB : A LIVRER A POINTE NOIRE

La FAO au Congo Brazzaville vous invite à soumettre vos offres en francs CFA sous pli fermé.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 13 Octobre 2016 à 12h.

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le pli devra porter les mentions suivantes :

Avis d'Appel d'Offres n° FAO/FRCON/006/2016

Bureau de la Représentation de la FAO

14, rue Behagle/B.P. : 972 Brazzaville /Congo

Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de la Représentation de la FAO Congo Tél : 06 660 64 00/Email : FAO-CG@fao.org et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessus de Lundi à Vendredi de 9 heures à 14 heures.

Lors de la préparation de votre offre, nous vous prions de tenir compte du statut international et des activités de la FAO et ce en soumettant vos meilleures condi-

tions commerciales. Nous vous rappelons en outre que la FAO jouit des privilèges et immunités, y compris l'exemption de paiement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), des droits et taxes douaniers, ainsi que des restrictions d'importations.

Votre offre de prix devra se baser sur i) les spécifications techniques (voir annexe 1), ii) les conditions et exigences générales et iii) les conditions et exigences particulières de l'appel d'offres mentionnées ci-après :

Conditions et exigences générales de l'appel d'offres

1. Indication des Coordonnées complètes de votre entreprise (Nom, Adresse, Numéros de fax et de téléphone, Adresse e-mail), ainsi que celles de la personne à contacter.
2. Acceptation des termes généraux et conditions applicables aux achats de la FAO, y compris les termes de paiement (la FAO effectue les paiements via le circuit bancaire dans un délai ne dépassant pas les 30 jours à compter de la date de réception de votre facture définitive ainsi que des documents d'expédition et, si nécessaire, du ou des rapports d'inspection au chargement et/ou au déchargement, et de l'attestation du réceptionniste confirmant la réception de la marchandise). Les lettres de crédits et les paiements des avances ne sont pas acceptés par la FAO.
3. Paiement au compte bancaire du fournisseur. Veuillez noter que l'Organisation effectuera le paiement au compte bancaire indiqué sur la facture du fournisseur sélectionné, à la condition que ce compte soit au nom du fournisseur et qu'il se trouve dans son pays de résidence. Toute demande contraire à ces conditions doit être spécifiée et justifiée dans l'offre, l'Organisation ne sera pas en mesure de considérer les demandes reçues après la date de clôture de l'offre.
4. Acceptation des exigences de l'appel d'offres, y compris les spécifications techniques. Si votre offre n'est pas conforme à ces exigences, telle que la non-conformité, cela doit être clairement indiqué dans votre offre. Si aucune mention dans ce sens n'est indiquée dans votre offre, il sera considéré que toutes les conditions et exigences de cet appel d'offres sont dûment acceptées.
5. Prix : Votre offre doit être en DAP destinations finales (Incoterms 2010). Le montant de l'assurance doit être inclus.
6. Délai de livraison : 2 jours après signature du bon de commande
7. Validité de l'offre : votre offre doit restée valable dans un délai de 30 jours à compter de la date de clôture de cet appel d'offres.

Conditions et exigences particulières de l'appel d'offres

1. La FAO peut décider de placer une commande partielle ou aucune commande

- si elle juge que les résultats de cet appel d'offres nécessitent une telle décision.
2. Dommages et intérêts : des déductions à titre de dommage et intérêts pourront être appliquées, à la discrétion de la FAO, dans les cas suivants :
 - a) Qualité pas satisfaisante : la FAO se réserve le droit de, soit rejeter le matériel fourni non conforme aux spécifications techniques, soit accepter le matériel en appliquant une déduction.
 - b) Retard de livraison de matériel : une pénalité sera appliquée au taux de 2,5% de la valeur du matériel par semaine de retard. Toutefois, cette déduction pour retard n'excédera pas 10% de la valeur totale du matériel.
3. Il est expressément demandé aux soumissionnaires de compléter les documents joints (Annexe 1) « FORMULAIRE DE CONFORMITE AUX SPECIFICATIONS TECHNIQUES » et de le soumettre en tant que partie de leur offre.
4. Prière de numéroter toutes les pages de votre offre et d'y apposer le cachet de votre entreprise sur chacune d'elles.
5. Si votre compagnie n'est pas enregistré comme fournisseur potentiel avec l'Organisation, nous vous prions de procéder à l'enregistrement en accédant directement au portail suivant : <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrementdesfournisseurs/instructions-pour-senregistrer-avec-ungm/fr/> ; <http://www.fao.org/unfao/procurement/enregistrementdesfournisseurs/instructions-to-register-with-ungm/en/> Si vous désirez un formulaire d'inscription, nous vous invitons à envoyer une demande par e-mail à FAO-Vendor-Management@fao.org ou par fax au : +39 0623328322
6. L'entreprise consent à entreprendre tous les efforts raisonnables pour assurer qu'aucun des fonds reçus de la FAO sur la base de ce contrat ne soit utilisé pour fournir un soutien ou une assistance à des individus ou entités associés au terrorisme, come inclus dans la liste émise par le Comité de Conseil de Sécurité et établie conformément à la résolution 1267 (1999). Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance relatifs à ce Contrat.
7. Toute demande de clarification relative aux exigences de cet appel d'offres, à l'exception des questions relatives aux prix, doit être adressée, dès réception, au signataire de cette invitation. Les réponses aux éventuelles demandes de clarification seront communiquées à toutes les sociétés invitées à concourir.
8. Dans le cas où votre entreprise ne souhaiterait pas présenter une soumission ou n'est pas encore enregistrée comme fournisseur potentiel, la FAO apprécierait votre feedback. Dans ce cas, vous êtes priés de bien vouloir remplir le formulaire « Avis de non-candidature/d'inscription des fournisseurs » jointe à la présente invitation à soumissionner et l'envoyer à l'adresse indiquée sur l'avis d'appel d'offre.

Meilleures salutations

La Représentation de la FAO Congo Brazzaville.

Ministère de la santé et de la population

Don de matériel roulant au Programme de développement des services de santé

Renforcer le système national de santé, afin de fournir des soins et services de qualité aux populations. Tel est l'objectif du deuxième P.d.s.s. (Projet de développement des services de santé) mis en œuvre par le gouvernement congolais en partenariat avec la Banque mondiale, pour une durée de 5 ans. Pour atteindre cet objectif, le Ministère de la santé et de la population a doté ce programme d'un lot de matériel roulant constitué de 30 véhicules 4x4 et 44 motos.

La remise officielle de ce matériel roulant aux sept directeurs départementaux de la santé concernés par le deuxième P.d.s.s a eu lieu mardi 4 octobre 2016, dans l'enceinte du Ministère de la santé et de la population, à Brazzaville. C'est la ministre Jacqueline Lydia Mikolo qui a patronné cette cérémonie, en présence de Mme Fatoumata Binta Tidiane Diallo, représentante de l'O.m.s au Congo, Mme Barbara Laurenceau, représentante du Fnuap, M. Aloys Kamuragiyé, représentant de l'Unicef, ainsi que le représentant de la Banque mondiale. D'une valeur de 770 millions de francs Cfa, ce matériel roulant représente une première tranche et sera prioritairement remis aux départementaux et districts sanitaires cibles du P.d.s.s, à l'Unité de gestion du projet et aux agences de contractualisation et de vérifi-

caution, afin de leur permettre de faciliter la réalisation de leurs missions de terrain. D'un coût prévisionnel de 60 milliards de francs Cfa dont 50 milliards pour l'Etat congolais et 10% pour la Banque mondiale, le deuxième P.d.s.s se fait suivant l'approche du financement basée sur la performance dans les sept départements cibles. Il va couvrir environ 86% de la population totale du Congo. Pour Maixent Apelé, coordinateur du deuxième P.d.s.s, le financement basé sur la performance peut s'avérer déterminant pour l'atteinte d'une couverture universelle en soins de santé, «pourvu que les services soient plus inclusifs, plus accessibles et de meilleure qualité, grâce à la participation effective de tous les acteurs à tous les niveaux de la pyramide de santé». A l'endroit des structures bénéficiaires, «il vous revien-



L'échantillon des véhicules et des motos.

dra de faire bon usage de ce précieux matériel mis à votre disposition, pour la résolution des problèmes de santé des populations dont vous avez la responsabilité de protéger dans vos départements et districts sanitaires respectifs», a ajouté Maixent Apelé. Remettant symboliquement la clé d'un véhicule à Jean-Claude Mobousse, directeur départemental de la santé des Plateaux, la ministre Jacqueline Lydia Mikolo a dit: «Vous représentez les sept départements concernés par ce programme. Je vous remets cette clé et je compte sur vous pour en faire bon usage». Jean-Claude Mobousse a re-

merci la ministre de la santé de la population et le gouvernement et ses partenaires techniques, notamment la banque mondiale pour avoir initié ce projet, selon lui, prometteur sur le financement basé sur la performance. «Il va nous permettre, de manière sensible et pérenne, d'améliorer les indicateurs de santé dans notre pays. Ce don est un actif pour améliorer les performances. Ces moyens de mobilité vont nous permettre d'accroître nos performances et d'être éligible davantage», a-t-il rassuré.

Cyr Armel YABBAT-NGO

C.p.o.c (Collectif des partis de l'opposition congolaise)

Le collège des présidents milite pour l'institution d'un gouvernement de transition

Le collège des présidents du C.p.o.c (Collectif des partis de l'opposition congolaise), a animé, lundi 26 septembre 2016, dans la salle de conférences de la préfecture de Brazzaville, une conférence qui a porté sur trois thématiques: «Le vivre ensemble»; «Le statut de l'opposition congolaise»; «Le dialogue politique inclusif». C'est dans une salle prise d'assaut par les cadres et militants de cette plateforme politique que les cinq présidents, Raymond Serge Mviri, Jean Itadi, Mathias Dzon, Christoph Moukouéké et Henri Bounkoulou étaient face à une presse tant nationale qu'internationale aussi mobilisée. Comme à l'accoutumée avec le C.p.o.c, c'est Christophe Moukouéké qui a lu le long texte introductif de onze pages. Selon le C.p.o.c, «le vivre ensemble est une nouvelle



Le présidium.

manœuvre inventée par le pouvoir, pour contourner et vider de son contenu, le vrai dialogue politique inclusif tant souhaité par le peuple congolais et par la communauté internationale, dans le dessein de sortir le Congo-Brazzaville de la gravissime crise politique, électorale, financière, sociale, économique et morale qui le plombe actuellement».

«S'agissant du statut de l'opposition, le C.p.o.c estime que dans une démocratie pluraliste où cohabitent plusieurs partis de l'opposition qui ne poursuivent pas les mêmes objectifs politiques et où il n'existe pas d'identité de vues sur les grands problèmes nationaux, il ne peut y avoir un chef unique de l'opposition, mais un chef pour chaque tendance de l'opposition, porte-parole de sa tendance».

«Au Congo, il est aberrant de parler d'un chef unique ou d'un parrain de l'opposition. Vouloir nommer un chef de l'opposition, alors que celle-ci est plurielle, est un non-sens», dit le C.p.o.c qui rappelle que «dans notre pays, l'opposition politique est martyrisée par le pouvoir. Même la reconnaissance à ceux qui ont servi la République à divers niveaux n'existe pas».

Cependant, le C.p.o.c reconnaît qu'«il est nécessaire de promouvoir un statut de l'opposition comme dans toute démocratie digne de ce nom. L'opposition congolaise doit jouir d'un statut particulier qui lui garantit le libre exercice de ses activités, la liberté d'aller et de venir, la liberté d'expression, de réunion, de cortège et de manifestation, le libre accès aux médias, la sécurité et l'intégrité physique de ses dirigeants et de ses militants». Le collectif milite donc pour l'élaboration «consensuelle d'un statut de l'opposition, mais dit non à la nomination, par le pouvoir, d'un chef unique de l'opposition». Il a donné l'exemple de l'I.d.c-Frocad qui n'avait pas pu désigner un candidat unique de l'opposition à l'élection présidentielle anticipée. Par ailleurs, le C.p.o.c qui critique «la parodie d'élection présidentielle du 20 mars 2016», a indiqué que «le dialogue politique national inclusif est l'unique et bonne réponse à la crise congolaise». «La crise politique, électorale, financière, sociale, économique et morale que connaît le Congo ne peut être jugulée de façon profonde et durable qu'à la faveur d'un vrai dialogue politique national rassemblant, sans exclusive, toutes les forces politiques et sociales du pays et placé sous l'égide de la communauté internationale».

Pour le C.p.o.c, «le dialogue inclusif devra prendre en compte toutes les dimensions de la crise congolaise et déboucher non pas sur la formation d'un gouvernement d'union nationale qui aurait pour vocation de perpétuer la politique actuelle qui a plongé le Congo dans la crise que nous déplorons tous, mais la formation d'un gouvernement et d'un parlement de transition. Le gouvernement de transition aura pour mission d'appliquer les décisions consensuellement adoptées par le dialogue national, tandis que le parlement de transition sera chargé d'une part, de voter les lois nécessitées par l'application des décisions du dialogue et, d'autre part, de suivre et de contrôler l'exécution de ces décisions. Le dialogue inclusif devra, en outre, être minutieusement préparé par un comité, composé de façon paritaire».

Pascal-Azad DOKO

Ministère des hydrocarbures

Le gouvernement conteste le rapport de l'O.n.g «Public Eye»

Dans un rapport d'enquête publié il y a quelques jours, l'O.n.g suisse «Public eye», a cité huit pays africains dont le Congo qui seraient impliqués dans l'importation des carburants toxiques. Le gouvernement congolais a réagi à cette mise en cause du Congo et dans une conférence de presse, le jeudi 22 septembre 2016, les ministres Thierry Lézin Mougalla, de la communication et des médias, porte-parole du gouvernement et Jean-Marc Thystère-Tchicaya, des hydrocarbures ont rejeté en bloc «les allégations formulées par «Public Eye», complaisamment reprises par une certaine presse avides d'informations négatives sur le Congo». Ils ont rassuré la population congolaise quant à l'observation stricte des règles d'hygiène et de sécurité sanitaire en matière d'importation des produits pétroliers raffinés.

Dans son rapport, l'Ong fustige un certain nombre d'Etats africains (Angola, Benin, Ghana, Côte-d'Ivoire, Mali, Sénégal et Zambie) qui auraient laissé des intermédiaires véreux écouler sur leurs territoires, des carburants toxiques, en particulier le gasoil. L'Ong «Public Eye» se réfère aux résultats de l'analyse d'échantillons prélevés, d'après ses affirmations, dans quelques stations-service dans les huit pays africains cités. Dans la mise au point, le ministre Thierry Mougalla a émis des réserves extrêmes quant au caractère scientifique et à la bonne foi même des investigations que cette O.n.g dit avoir effectuées au Congo. Il s'est interrogé, en effet, «sur la fréquence de prélèvement des échantillons qui auraient été examinés, leur conformité et leur représentativité; l'identité et le sérieux des laboratoires mis à contribution pour les analyses et les standards utilisés pour ces analyses». Le gouvernement relève également

que si l'O.n.g suisse avait réellement eu le souci d'aider le Congo à améliorer la qualité des produits pétroliers finis mis à la disposition du public, elle aurait dû aviser concomitamment les autorités compétentes, afin que des investigations conjointes soient menées pour confirmer ou infirmer ses dires ou, au pire, saisir l'administration des hydrocarbures, au terme de son enquête, afin de recueillir son sentiment et donner un caractère contradictoire à ses affirmations. «L'O.n.g «Public eye» ayant fait économie de cette démarche rigoureuse, pour se contenter de porter des accusations unilatérales contre les autorités congolaises, compromet ainsi gravement le sérieux de sa démarche», a-t-il déploré. Le gouvernement interroge l'Ong sur les points suivants: quelles sont les stations-services ou les réseaux de distribution concernés? En effet, le Congo dispose de six marketeurs, à savoir: S.n.p.c-Distribution, A.o.g.c-Distribution, Total Congo Sa,



Thierry Mougalla et Jean-Marc Thystère-Tchicaya.

Puma international Congo Sa, X-Oil Congo Sa et Snat Sa. Quelles sont les constatations matérielles sur lesquelles l'O.n.g se base pour affirmer que les carburants prélevés sont d'origine suisse? Techniquement, les carburants commercialisés dans les stations-services des six réseaux sont des mélanges dans les dépôts de la S.c.l.og (Société commune de logistique) des produits provenant de la raffinerie locale, Coraf, et des différentes importations. Il est difficile, dans ces conditions, de déterminer l'origine des produits ou d'incriminer telle ou telle société importatrice. D'autre part, l'accusation à l'encontre des autorités congolaises porte sur la législation nationale qui ne permettrait pas d'assurer un contrôle de la qualité des produits pétroliers finis importés au Congo. «Il s'agit là d'un mensonge. Notre cadre légal et réglementaire est suffisant pour assurer une gestion sérieuse de la filière pétrolière. Le

gouvernement précise que le secteur aval pétrolier congolais est régi par plusieurs textes, dont la loi n°6-2001 du 19 octobre 2001 organisant les activités de raffinage, d'importation, d'exploitation, de transit, de réexportation, de stockage, de transport massif, de distribution et commercialisation des hydrocarbures et des produits dérivés des hydrocarbures, etc. A titre d'illustration, la teneur en soufre des produits importés conformément aux textes précités est de supercarburant: 150 ppm (Parties par million), à comparer aux normes internationales», a-t-il déclaré. Pour sa part, le ministre des hydrocarbures, répondant à la question de la pénurie en carburant constatée depuis le début de cette année, a indiqué que des conditions sont en train d'être réunies, pour pallier définitivement ce déficit.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Coup d'oeil en biais

La voix de Ntumi pas reconnaissable dans une interview à R.f.i

«Dans une interview accordée à R.f.i, mercredi 5 octobre, depuis sa cachette, l'ex-chef rebelle, Frédéric Bintsamou, connu sous le nom de pasteur révérend Ntumi, toujours sous le coup d'un mandat d'arrêt et traqué par les autorités congolaises, accuse le président Sassou-Nguesso d'être responsable de la dégradation de la situation dans le Pool et réclame un dialogue sous égide internationale», voilà comment la rédaction de R.f.i a introduit cette interview. Mais, en réalité, la voix qui est diffusée, par la suite, et qui réfute les accusations de terrorisme, n'est pas celle de Frédéric Bintsamou. Elle est sans doute celle d'un de ses proches. De même, le journaliste Elie Smith a balancé sur sa page facebook une interview de Ntumi qui se révèle aussi être une autre voix que celle de Ntumi. Par contre, dans l'interview accordée à Maurice Massengo-Tiassé, l'on reconnaît bien la voix du chef des nsioulou, qui vit en cachette, puisqu'il est toujours recherché par la Force publique, dans le cadre de l'exécution du mandat d'arrêt émis contre lui par le procureur de la République du Tribunal de grande instance de Brazzaville, André Gakala-Oko.

Une information pénale ouverte contre Bintsamou Frédéric et ses complices

Selon le ministre de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Pierre Mabiala, dans une conférence de presse animée mercredi 5 octobre à son cabinet de travail, à Brazzaville, la justice congolaise a ouvert une information pénale à l'encontre de Frédéric Bintsamou, alias Ntumi, ses co-auteurs et ses complices. Il s'agit de plusieurs faits qualifiés de criminels, qui remontent au 5 juillet 2016, notamment l'attaque de bus de la société Océan du Nord, entre Yié et Mindouli. Parmi ces faits, il y a l'attaque, par les nsioulou, d'un train-marchandises, le 30 septembre 2016, entre Loulombo et Kinkembo, dans le district de Mindouli, qui avait fait 16 morts, dont 4 gendarmes, deux policiers, 9 civils, dont le conducteur du train et plusieurs blessés graves. Comme quoi, l'état se resserre sur l'homme qui a terrorisé le Pool avec ses nsioulou, depuis 1998.

Communication: le gouvernement passe à l'offensive

Jusqu'à-là, après le brusque regain de tension dans le département du Pool, il n'y a que la police qui tentait d'occuper l'espace médiatique sur cette crise sécuritaire, excepté l'intervention, au début, du ministre de la communication. Mais, cette semaine, le gouvernement est monté en puissance en matière de communication. Mercredi 5 octobre 2016, le ministre des affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, assisté de ses collègues Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Pierre Mabiala, ministre de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, s'est adressé aux membres du corps diplomatique accrédité à Brazzaville. Les trois ministres ont démontré, «preuves à l'appui», que le pasteur Ntumi et ses partisans sont les auteurs de la dégradation de la situation sécuritaire dans le Pool. Ils ont eu des mots forts pour qualifier leurs actes: «atrocités, extrémisme aveugle et violent, secte messianique qui cherche à rivaliser avec la tristement célèbre secte de Boko Haram, etc». Et Pierre Mabiala de s'étonner du mutisme des O.n.g.s des droits de l'homme, «comme si les femmes, les hommes et enfants victimes de ces violences intentionnelles n'ont pas de droits humains à faire valoir». Raymond Zéphirin Mboulou a précisé que «Monsieur Ntumi est passé des actes de banditisme et de criminalité à ceux de terrorisme et d'extrémisme aveugle et violent». Aux ambassadeurs maintenant de relayer les informations mises à leur disposition auprès de leurs gouvernements respectifs.

«Des affabulations sur le Congo, à propos des atteintes aux droits de l'homme»

Le ministre Jean-Claude Gakosso a saisi l'opportunité de sa communication aux membres du corps diplomatique, mercredi 5 octobre dernier, pour signaler que le conseil des droits de l'homme des Nations unies a rendu son rapport sur l'enquête effectuée au Congo-Brazzaville, après l'attaque des quartiers Sud le 4 avril dernier et le bombardement du Pool. Ce rapport démontre que «les informations alarmantes sur le Congo, les supposés manquements aux droits de l'homme et les allégations en tous genres n'étaient que des affabulations de la part de ceux qui les colportaient à coups de battage médiatique», a-t-il déclaré.

Selon ses proches, Augustin Kalla-Kalla a été enlevé

Dans une déclaration rendue publique par sa famille politique, mercredi 5 octobre 2016, Augustin Kalla-Kalla, coordonnateur national adjoint de la C.a.d.d, le parti d'André Okombi Salissa, a été enlevé à son domicile, le vendredi 30 septembre 2016, en pleine nuit. «Devant sa famille, M. Augustin Kalla-Kalla a été enlevé par un commando d'une quinzaine de personnes cagoulées qui ont pillé et saccagé la maison où il se trouvait. Augustin Kalla-Kalla a été cagoulé et conduit dans une direction inconnue. Depuis hier soir, nous avons appris qu'il est détenu dans les geôles de la D.g.s.t. La D.g.s.t qui est tout, sauf un démantèlement du pouvoir judiciaire. L'état de santé, déjà problématique, ne peut qu'empirer. Il est sans médicaments et n'a droit à aucune visite de sa famille, ni de son médecin, ni d'aucune organisation humanitaire», lit-on, dans leur déclaration.

Me Massengo-Tiassé accusé d'avoir distribué des armes...

Selon le ministre de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Me Maurice Massengo-Tiassé, deuxième vice-président de la Conadho (Commission nationale des droits de l'homme) et promoteur de la radio des droits de l'homme, Radio Forum, avait distribué des armes et drogué des jeunes de la milice armée du pasteur Ntumi. Ceux qui étaient venus perpétrer des «actes terroristes», en avril dernier, dans les quartiers Sud de Brazzaville. Chose curieuse: c'est six mois après que les pouvoirs publics font cette révélation. En l'apprenant, certains la commentent avec scepticisme.

Les étudiants ont menacé de perturber les concours d'entrée à l'E.n.s

Perturber les concours d'entrée à l'E.n.s (Ecole normale supérieure), c'est la solution à laquelle ont décidé de recourir les étudiants de l'Université Marien Nguabi, pour contraindre le gouvernement à payer les deux trimestres de bourse qu'ils réclament. Ils l'ont fait savoir, mercredi 5 octobre 2016, en prenant d'assaut l'enceinte de l'Ecole normale supérieure, où ils ont manifesté bruyamment leur colère. «Cette fois, nous allons voir comment va se dérouler le concours», ont lancé certains étudiants. Jeudi 6 octobre 2016, le gouvernement a pris soin de placer des policiers dans l'enceinte de l'Ecole normale supérieure, pour empêcher les étudiants grévistes de perturber le déroulement du concours.

Crise au Pool

Un comité interministériel mis en place par le premier ministre

Le premier ministre Clément Mouamba a mis en place, mardi 4 octobre 2016, lors d'une rencontre qu'il a présidée au Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville, un comité interministériel sur la crise qui sévit dans le département du Pool. Ce comité a la mission de suivre et coordonner les actions du gouvernement relatives au règlement de cette crise.

A l'issue de cette rencontre, le porte-parole du gouvernement, le ministre Thierry Mougalla a fait le point de la situation humanitaire dans le département du Pool. Il a expliqué la nature des violences dans le Pool. «Il s'agit, pour ces terroristes, d'attaquer soit des symboles de l'Etat ou des agents nantis ou investis de l'autorité de l'Etat, notamment les agents de la Force publique. Et, au passage, malheureusement, ils entraînent des victimes qui sont qualifiées de collatérales qui, notamment, dans une ambulance ou dans le train qui circulaient dans le département du Pool, font l'objet d'exactions et d'actes fatals». Il est clair, pour le gouvernement, que c'est du terrorisme, «du fait des troubles qui ont été générés par les actions terroristes qui sont menées par quelques ex-combattants, en totale déshérence». Sur le nombre de personnes déplacées, Thierry Mougalla



Thierry Mougalla.

a révélé que, selon une évaluation faite pendant la réunion, par la ministre en charge des affaires humanitaires, Mme Antoinette Dinga Djondo, on peut considérer qu'on a autour de 2.200 déplacés, vers Kinkala, autour de 1.500 déplacés du côté de Mbandza-Ndounga et un peu moins d'une centaine vers Loutéty, dans la Bouenza. Il a reconnu la nécessité de se-



Les membres du comité interministériel.

courir les déplacés, «parce que c'est une situation humanitaire absolument inquiétante qu'il faut gérer, en matière de vivres et de non-vivres». Le porte-parole du gouvernement a saisi cette occasion, pour «tordre le cou à cette idée répandue par une certaine opinion, selon laquelle il y aurait ou des combats ou une volonté de la Force publique de s'en prendre aux populations». «Non! Les quelques informations qui ont été partagées par les experts, pendant cette réunion, et qui ont été communiquées au gouvernement, pendant cette réunion, indiquent, clairement, que les populations, dans leur déplacement, se dirigent, plutôt, dans les zones où elles considèrent

qu'elles vont être protégées par la Force publique. Et donc, que, aujourd'hui, les agresseurs, du point de vue de la population elle-même, celle qui vit, malheureusement, les événements, ne sont pas la Force publique, mais les ex-combattants et ces terroristes. C'est cela la réalité matérielle, au moment où nous parlons», a-t-il rétorqué. A propos de la situation scolaire dans le Pool, il a indiqué que des propositions ont été formulées par les ministres en charge de l'enseignement présents à la réunion et elles vont être étudiées.

Propos recueillis par Séverine EGNIMBA

B.d.e.a.c (Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale)

Le conseil d'administration satisfait de la bonne tenue des activités de la banque

Lors de sa session ordinaire, tenu à son siège à Brazzaville, mercredi 21 septembre 2016, sous le patronage d'Abba Mahamat Tolli, président de la B.d.e.a.c, le conseil d'administration de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale, après une analyse de la situation provisoire de la banque au 30 juin 2016, a observé une bonne tenue des activités avec une nette croissance du total bilan et de l'encours des prêts, comparativement à l'année 2015.

Plusieurs affaires étaient au menu de la session du conseil d'administration de la B.d.e.a.c: la politique de classification des prêts, des engagements

par signature et des prises de participation; la situation provisoire de la banque au 30 juin 2016; le rapport d'activités du deuxième trimestre de la direction générale



Vue d'une partie des administrateurs pendant les travaux.

et plusieurs notes d'informations. Les administrateurs ont aussi apprécié les actions engagées par la direction générale de la banque, notamment en matière de mobilisation des ressources et de recherche de nouveaux partenaires. Le conseil a demandé à la direction de la banque de poursuivre les échanges entrepris avec le Maroc, la B.a.d.e.a et la banque de développement de Chine, tout en lui rendant compte régulièrement de l'évolution de ces échanges. Les membres du conseil ont, également, pris connaissance des différentes notes d'informations mises à leur disposition et du recueil des décisions prises par la direction générale notamment celle relative aux nominations aux postes de directeurs et de représentants. A ce sujet, le conseil s'est félicité de l'ouverture effective du bureau de la représentation de la B.d.e.a.c à Bangui, en République Centrafricaine. Il faut rappeler que la B.d.e.a.c a pour missions principales de promouvoir le développement économique et social des pays membres, notamment par

le financement des investissements nationaux, multinationaux et des projets d'intégration économique au sein de la Cemac; d'apporter son concours aux Etats, aux organisations sous-régionales, aux institutions financières et aux opérateurs économiques dans leurs efforts pour la mobilisation des ressources financières et le financement des projets en faveur du secteur public et privé; et d'appuyer les Etats, les organisations sous-régionales et les opérateurs économiques dans le financement de études de faisabilité, des programmes et projets des secteurs public et privé. Ces missions s'appuient sur la mobilisation des ressources financières, en vue du financement des projets d'intégration régionale ou d'investissement à moyen et long terme, tant nationaux que multinationaux. La B.d.e.a.c participe indirectement à la couverture des besoins des petites et moyennes entreprises, à travers les lignes de renforcement octroyées aux établissements de crédit.

Philippe BANZ

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise: **ALLER + LOIN**

SERVICE COMMERCIAL

Points de vente : Sand point Kasou (RDC au sud) | Brazzaville : 01 Av Cardinal André Aronima (Dak & la Marine)

Tel : (+242) 09344239 / 09344237 | (+242) 09344237

Partenaires: UPS, SAP, etc.

5^{ème} édition de la Journée du volontariat français au Congo Promouvoir et développer les différentes formes de volontariat

Sous le thème: «Volontariat, jeunesse et cohésion sociale», France Volontaires, plateforme française des engagements volontaires et solidaires à l'international, a organisé, samedi 1er octobre 2016, à l'Institut français du Congo, à Brazzaville, la 5^{ème} édition de la journée du volontariat français au Congo. Cette journée de l'engagement solidaire et volontaire a été une opportunité de présenter l'offre française de volontariats à un public composé de partenaires gouvernementaux et privés, d'autorités locales, de structures d'accueil, de volontaires, des acteurs du volontariat, d'étudiants et de partenaires du développement.

Ouverte par Mme Destinée Hermella Doukaga, ministre de la jeunesse et de l'éducation civique, en présence de Franz Coidan, premier conseiller de l'ambassade de France et de Licius Karenzo, représentant France Volontaires dans les deux Congo, la 5^{ème} édition de la journée du volontariat français au Congo s'est déroulée sous forme de quatre ateliers qui ont débattu des thématiques ci-après: «Contribution du volontaire à la paix sociale»; «Le volontariat en milieu jeune»; «Le rôle de la jeunesse dans les initiatives de cohésion sociale»; «Initiation des jeunes à la démocratie et à la citoyenneté». France Volontaires a pour mission de promouvoir et de développer les différentes formes de Vies (Volontariats internationaux d'échange et de solidarité) et de

contribuer à leur mise en œuvre par le biais d'accords souscrits entre différents organismes (structures d'envoi et structures d'accueil), dans 55 pays, sur 24 espaces volontariats de par le monde. En 2015, ces 24 espaces volontariats ont mené 1030 actions, ayant touchées 62.045 personnes. Dans la restitution faite, les participants ont relevé les faiblesses comme l'insuffisance d'informations et de formation sur le volontariat, le manque de motivation des jeunes dans le volontariat, la situation sociale précaire, etc. Comme piste de solutions, les jeunes volontaires congolais ont proposé: la valorisation du statut de volontaire dans le milieu jeune, la sensibilisation, via les médias, sur l'importance du volontariat, etc. Pour le premier conseiller de



Vue des officiels.

l'ambassade de France au Congo, «dans un pays comme le Congo, où 60% de la population a moins de 25 ans, l'engagement des jeunes en faveur du développement est déterminant, pour construire l'avenir. En créant des liens entre les générations, en renforçant les échanges entre les peuples, en insufflant un vent nouveau par des initiatives... La jeunesse est une force de proposition, moteur du changement et acteur de cohésion sociale». Quant à la ministre Doukaga, «le gouvernement du Congo a, particulièrement, manifesté un grand intérêt pour la mise en place du corps national de jeunes volontaires. Ce programme de volontariat permettra de répondre utilement aux préoccupations des jeunes dans la construction

de notre pays». Pour encourager les jeunes au volontariat, quelques anciens dans la corporation ont fait part de leurs témoignages. Evariste a évoqué les actions de son groupe en faveur des personnes victimes de la pandémie du Sida à Talangaï, un arrondissement de Brazzaville, ainsi qu'en faveur des ex-combattants à Mindouli, dans le département du Pool. Gladys Madzou, pour sa part, a témoigné sur son action envers les enfants victimes des explosions du 4 mars 2012, dans l'ex-camp du régiment blindé de Mpila, à Brazzaville.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

Première circonscription de Makélékélé (Brazzaville) François Loussakou satisfait de l'avancement des travaux du Canal Zanga-dia-bangombé

A l'issue d'une visite effectuée le vendredi 23 septembre dernier, le député R.c (Rassemblement citoyen) François Loussakou, élu dans la première circonscription de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville, s'est dit satisfait de l'avancement des travaux de construction du Canal Zanga-dia-bangombé et de la route de la corniche. Accompagné du directeur général de l'entreprise Razel, Olivier Monteiro, il s'était rendu au niveau du Canal Zanga-dia-bangombé, au quartier Mayoma, dans le cadre du contrôle de l'action du gouvernement, étant entendu que ces travaux se déroulent dans sa circonscription.

Les travaux de construction du Canal Zanga-dia-bangombé, à l'instar de ceux des ruisseaux Madukutsékélé et Mfoa, dans le troisième et le quatrième arrondissements de Brazzaville, se déroulent à un rythme accéléré, à la grande joie des populations. Car, ce projet est venu soulager tant soit peu leurs souffrances, en matière de salubrité. Pour le député François Loussakou, la population doit s'en approprier, en veillant à sa protection, pour que ce canal ne devienne pas un dépotoir. Le député envisage de mettre en place un comité de veille, pour contrer les actes inciviques, «parce que très souvent, ceux qui viennent poser des actes inciviques, ce ne sont pas des riverains, mais ceux qui viennent de très loin», a-t-il indiqué. François Loussakou a aussi constaté quelques difficultés qui risquent de ralentir les travaux. Il s'agit des familles qui n'ont pas encore été expropriées jusqu'à ce jour. Or, la saison des pluies a commencé et il faut que les travaux avancent. Le député a pris note de tout cela, pour les

transmettre aux autorités compétentes. Malgré tout, il n'a pas caché sa satisfaction, à l'issue de sa visite. «Ma première satisfaction vient du président de la République, qui m'a appuyé par rapport à ce que j'avais dit en 2012, pendant la campagne électorale, que Zanga Dia Zabangombé et la corniche se feront. Cette route-là fera de telle sorte que les bouchons que nous vivons tous les jours sur l'avenue de l'O.u.a vont diminuer. Zanga Dia Zabangombé, aujourd'hui, c'est bon: la fièvre typhoïde, le palu et bien d'autres maladies qui ont pour source la saleté de ce canal, toutes ces maladies vont connaître un taux affaibli, c'est ma deuxième satisfaction», a-t-il dit. Le député Loussakou a aussi interpellé les pouvoirs publics sur la réhabilitation de l'Ecole Dominique Batekolo. Les travaux avaient commencé dans l'enceinte de l'Ecole primaire August Bitindou, avant d'être arrêtés. «Nous sollicitons l'Etat de revoir encore cette question-là», a-t-il exhorté. Pour sa part, Olivier Monteiro a indiqué que les travaux du canal



François Loussakou écoutant les explications des techniciens.



Les ouvriers de Razel à pied d'oeuvre.

et de la route de la corniche prendront fin en février 2018. Il a, également, parlé des difficultés rencontrées, notamment le terrain qui est difficile à consolider, selon lui, et la question de l'expropriation qui traîne. Ce qui pénalise l'avancement des terrassements. Il a expliqué aussi que la route de la corniche est à deux voies. Elle part du giratoire du pont du Djoué jusqu'au giratoire de la case de Gaulle, sur cinq kilomètres. Razel

fait aussi les rues de Bacongo et Makélékélé, notamment les voiries et les réseaux divers. Signalons que les chefs de quartiers, de blocs, de zones et une partie de la population étaient associés à cette visite, pour faire le Saint-Thomas. Deux bus Coaster étaient mis à leur disposition.

Pascal-Azad DOKO

Déclaration d'Elikia 2016 sur la situation sécuritaire dans le département du Pool

Le 4 avril 2016, Frédéric Bintsamou alias Ntumi et ses acolytes ont mis en exécution leur plan sordide de prendre le pouvoir au Congo, notre pays, par les armes. Cette volonté de renverser les institutions fraîchement portées sur les fonts baptismaux par le souverain primaire, après le triomphe du oui au referendum, suivi de la victoire du candidat Denis Sassou-Nguesso à l'élection présidentielle, constitue ni plus ni moins qu'un déni de démocratie. Frédéric Bintsamou, est-il besoin de le rappeler, a assumé de hautes fonctions dans ce pays. En outre, il a animé un parti politique qui a présenté des candidats, y compris, lui-même, lors des différentes élections tant locales que législatives organisées dans notre pays. Lors de la campagne de l'élection présidentielle de mars 2016, Frédéric Bintsamou s'est également impliqué dans celle-ci, allant et venant librement partout où il jugeait bon de se rendre.

Aujourd'hui, Frédéric Bintsamou et ses adeptes, tous sous le coup de mandats d'arrêt, ont résolument pris le parti de semer la mort, la violence dans le Département du Pool, en perpétrant des actes de terrorisme, émaillés de viols, de braquages, d'incendie de véhicules, d'habitations et d'attaques de trains transportant de paisibles populations. Ce climat de terreur et de psychose instauré par Frédéric Bintsamou et ses ouailles vise quatre objectifs:

- 1- Prendre le pouvoir par la force;
 - 2- Asphyxier l'économie nationale et troubler la paix;
 - 3- Prendre en otage les populations meurtries du Département du Pool, en les contraignant au déplacement forcé et à l'errance;
 - 4- Détruire les infrastructures existantes.
- L'Association Elikia 2016, n'en déplaie aux esprits chagrins et retors qui déversent leur bile sur les réseaux sociaux, clame haut et fort que Frédéric Bintsamou n'est pas la victime d'une quelconque vendetta. Bien au contraire, c'est lui le bourreau, le responsable du drame que vivent les populations du Pool, privées de vaquer librement à leurs occupations et dont les enfants sont aujourd'hui empêchés d'avoir accès à un droit fondamental: l'éducation. Actuellement, Frédéric Bintsamou recourt à la politique de la terre brûlée et ceci, comme les autres actions terroristes qu'il commet, doit être condamné sans aucune ambiguïté, par tout homme épris de paix.

Elikia 2016 exprime sa solidarité aux populations martyrisées du Département du Pool. Elikia 2016 exhorte Son Excellence Monsieur le Président de la République, garant de l'unité nationale, à veiller à la sauvegarde de la cohésion nationale. Elikia 2016 invite instamment le Gouvernement de la République à garantir la rentrée scolaire effective, la libre circulation des personnes et des biens dans le Département du Pool, à assurer la protection et la sécurité des populations du Département du Pool et à abrèger, à bref délai, leurs souffrances, en procédant à l'arrestation de Frédéric Bintsamou et de ses alliés. C'est la seule solution qui vaille la peine!
Vive le Département du Pool;
Vive le Président Denis Sassou-Nguesso;
Vive le Congo un et indivisible!

OFFICE NOTARIAL DE Maître Bedel KAMBA
220 bis, avenue Nelson Mandela, Centre-ville
Brazzaville
A côté de la maison Mécabel
E-Mail: office.bedelkamba@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE «LAXMI»

Aux termes d'un acte reçu par Maître Bedel KAMBA, en date à Brazzaville du 18 août 2016, il a été constitué une Société à responsabilité limitée (SARL) dénommée: «LAXMI», dont les statuts ont été enregistrés aux impôts de Mpila la Plaine, le 22 août 2016, Folio 147/7 Numéro 1847.

Objet:

- Transport terrestre;
- Agence de voyage;
- Quincaillerie.

Et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet de la société.

Capital social: UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA, divisés en 100 parts sociales de 10.000 Francs CFA, toutes souscrites et libérées en numéraire.

Le siège social est fixé à Mpila, Brazzaville, 05, Impasse Saint Denis, République du Congo.

Durée: 99 ans.

Registre du commerce: RCCM 16 B 6639.

Gérance de la société: Monsieur Pushpani VIJAY KUMAR.

Pour insertion légale,
Maître Bedel KAMBA,
Notaire



LE RASSEMBLEMENT CITOYEN
*Unité * Démocratie * Liberté*

REPUBLIQUE DU CONGO
*Unité * Travail * Progrès*

Déclaration du Bureau Exécutif National du Rassemblement Citoyen (Le RC)

Réunis en session extraordinaire, à Brazzaville, ce Mercredi 5 Octobre 2016, sous le patronage de son Président, le Ministre d'Etat Alphonse Claude N'SILOU, les Membres du Bureau Exécutif National du Rassemblement Citoyen, en sigle Le RC, ont examiné, une fois de plus, avec une grande attention, la situation dramatique qui prévaut, depuis deux semaines, dans certains Districts du Département du Pool.

Le Bureau Exécutif National du RC constate, avec regret et tristesse, que des hordes de jeunes appelés nsiloulou, sous la mouvance de Monsieur Frédéric BINTSAMOU, alias Pasteur NTUMI, se livrent dans plusieurs localités du Pool, à des attaques meurtrières contre les Agents de la Force Publique et les paisibles citoyens, provoquant l'exode des Populations des villages vers les grands centres, avec comme conséquence, entre autres, l'insécurité, la perturbation de la vie scolaire et une situation humanitaire dramatique qui requiert l'intervention urgente des organisations et institutions spécialisées.

Indigné par la résurgence des violences dans le Département du Pool et choqué par les attaques gratuites innombrables des nsiloulou sur les populations, le Bureau Exécutif National du RC associe sa voix à celle de tous ceux qui condamnent fermement ces actes terroristes inacceptables et qui ne sauraient rester impunis. Comme dans tout Etat de droit, il n'y a que deux réponses à opposer aux actes terroristes: la réponse sécuritaire et la réponse judiciaire.

Le Bureau Exécutif National du RC appelle la jeunesse de cette partie du département du Pool à abandonner, dès maintenant, les chemins de la violence, pour épargner à la population, les affres d'un conflit armé inutile. Le RC s'engage à s'impliquer auprès des Pouvoirs Publics, afin de garantir la sécurité à tout jeune décidé à abandonner les armes et à revenir à la République.

Le Bureau Exécutif National du RC exprime son soutien indéfectible au Président de la République et au Gouvernement dans leur volonté de mettre un terme, dans les meilleurs délais, aux souffrances des Populations du Pool, à assurer l'assistance humanitaire urgente aux déplacés, à rétablir l'ordre public et restaurer la paix dans ce Département.

Fait à Brazzaville, le 5 Octobre 2016

POUR LE BUREAU EXECUTIF NATIONAL
Le Président

Alphonse Claude N'SILOU

Pour le BEN, le Président du Rassemblement Citoyen (Le RC)

Alphonse Claude N'SILOU

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'ACN', is written over a light blue rectangular stamp area.

Messe d'envoi en mission (archidiocèse de Brazzaville)

Treize candidats admis au diaconat et treize séminaristes ont revêtu la soutane

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, a célébré, jeudi 29 septembre 2016, en la fête de saints archanges Michel, Raphaël et Gabriel, en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, la traditionnelle messe d'envoi en mission des séminaristes, postulants, postulantes et novices dans les différentes maisons de formation que compte l'archidiocèse de Brazzaville. Au cours de la messe concélébrée par plus de vingt prêtres, parmi lesquels des responsables et formateurs des différentes maisons de formation et maîtres de novices; treize candidats (étudiants de la troisième année de théologie au Grand séminaire Cardinal Emile Biayenda) ont été admis au diaconat transitoire, en vue du presbytérat et treize séminaristes ayant bouclé avec succès leurs stages pastoraux dans les diverses structures de l'archidiocèse de Brazzaville, ont revêtu la soutane avec l'autorisation de débiter le cycle de théologie.



Mgr Anatole Milandou congratulant les nouveaux admis au diaconat.



Une vue des séminaristes (aux 1er et 2ème plans) ayant revêtu la soutane.

Parmi les prêtres concélébrants, il y a eu les abbés Léonard Milongo, vicaire général de Brazzaville, Rhod Sakani Yiseno, administrateur paroissial de la cathédrale Sacré-Cœur et secrétaire-chaucier de l'archevêché, Mathias Cédric Louhouamou, cérémoniaire de l'archevêque, Jean Maurice Massengo, vicaire de la paroisse Saint Joseph de Linzolo, Aymar Gildas Malela Ngoma, économiste du séminaire Saint Jean, les pères Aimé Porret, Girès Princia Younga, vicaires de la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo, etc. Le tout sous l'animation liturgique de la chorale diocésaine Mgr Barthélémy Batantu. Dans la foule des participants à la messe, il y avait des religieux et religieuses de diverses congrégations, des fidèles chrétiens venus aussi bien de la paroisse cathédrale que des autres paroisses de

l'archidiocèse, des parents, amis et connaissances des séminaristes. Au début de la messe, l'archevêque de Brazzaville a restitué le contexte historico biblique de la célébration de la mémoire liturgique des saints anges du jour ayant justifié cette célébration eucharistique. C'est l'abbé Léonard Milongo, en sa qualité de responsable des vocations, des séminaires et du clergé dans l'archidiocèse de Brazzaville, qui a prononcé l'homélie dans laquelle il a exhorté les séminaristes à devenir ces messagers par lesquels les hommes et les femmes de ce monde accueilleront le message du Seigneur. Vers la fin de la messe, Mgr Anatole Milandou, après avoir remercié tous les participants, a demandé aux parents d'aider l'Eglise dans le discernement de la vocation de leurs enfants. Car il ne sert à rien de forcer,

lorsqu'on sent que l'enfant ne peut pas arriver loin sur ce long chemin qui conduit vers le sacerdoce. S'adressant aux élus du jour, l'archevêque leur a signifié que «le sacerdoce n'est ni un pouvoir, ni un fonctionariat. Vous ne serez pas des bureaucrates assis dans vos presbytères en train d'attendre

des offrandes. Le sacerdoce est un service, vous serez appelés à être au chevet de ce peuple vers lequel vous serez envoyés afin d'annoncer le message de l'évangile».

Gislain Wilfrid BOUMBA

XXVII^e dimanche du temps ordinaire-C-

«Jésus, Maître, prends pitié de nous»

Textes: 2 R 5.14-17; Ps 97(98); 2 Tim 2. 8-13; Lc 17. 11-19

La guérison des dix lépreux est opérée par Jésus, ceux-ci n'ont pas hésité d'implorer sa pitié: «Jésus, Maître, prends pitié de nous.» Leur prière est exaucée, cela est significatif.

Frères et sœurs dans le Christ, La lèpre, faut-il le rappeler, est une maladie contagieuse et redoutable surtout à l'époque de Jésus. Ceux qui en étaient atteints étaient exclus de la communauté, pour des raisons d'hygiène, certes, mais aussi pour des raisons spirituelles.

Cette maladie était en même temps pour les juifs le signe du jugement de Dieu. Pour le samaritain tout comme pour le juif, elle n'est pas une maladie ordinaire, elle est le signe du péché, du châtiment de Dieu.

Pour tous les juifs, tout comme pour nous tous qui lisons la bible, la lèpre est le symbole de la maladie spirituelle de l'humanité privée de Dieu et éclatée en individualités étrangères les unes aux autres. Et aujourd'hui, quelles sont les lèpres constatées? Le chômage, la misère, certaines maladies du corps, certains troubles de l'esprit... le tribalisme, le régionalisme, le racisme... Elles tendent à créer l'isolement quand nous y sommes concernés, touchés.

Ce qui nous frappe également dans l'évangile et la première lecture, c'est le parallélisme. Dans les deux cas, le miraculé est un lépreux et aussi un marginalisé. (Naaman est Syrien et le dixième lépreux de l'évangile est Samaritain). Dans les deux cas, la guérison occasionne une profession de foi.

Nous ne sommes pas seulement en présence d'une «purification» corporelle, mais d'un «salut». L'évangile souligne que les dix lépreux sont «purifiés», mais un seul est «sauvé». Il est revenu sur ses pas, il a découvert la voie qui conduit à Jésus. Il en est de même de Naaman qui revient rendre grâce au prophète de Dieu. Pour nous dire, comme le rappelle Paul à Timothée, dans la deuxième lecture: «Le salut est dans le Christ. Avec lui, nous vivrons... Avec lui, nous régnerons. Lui, reste fidèle... Même si nous sommes infidèles, car il ne peut se renier lui-même...»

A retenir donc sur le commentaire de Paul le plus exact sur la guérison des dix lépreux: - Quelle que soit notre conscience de pécheur, - quel que soit l'état affligeant de l'Eglise, - quel que soit le degré de déchéance morale et d'aviilissement des hommes, le Seigneur ne peut être infidèle dans son amour et son œuvre de réhabilitation sans se renier lui-même. C'est vrai: le «Cœur de l'homme est compliqué et malade. Croyons, frères et sœurs dans le Christ que le Christ, notre médecin, nous guérit et nous sauve».

Faisons alors nôtre la prière des dix lépreux de l'évangile: «Jésus, Maître, prends pitié de nous».

Alors, est-ce que nous savons «revenir» sur nos pas, comme le fait Naaman, ce lépreux syrien, comme le fait le Samaritain, ce dixième lépreux, pour témoigner notre reconnaissance au Christ, notre Maître, notre Seigneur.

Ne préférons-nous pas poursuivre notre route, tels les neuf lépreux de l'évangile, le firent dans une course effrénée, folle, course qui nous prive de cette parole d'espérance du Libérateur: «Va, ta foi t'a sauvé?»

En cette année du Jubilé extraordinaire de la miséricorde, face aux œuvres de la Miséricorde de Dieu, comme Marie en ce mois du Rosaire: «Ayons à la bouche régulièrement le cantique du «Magnificat»: «Mon âme exalte le Seigneur! Exulte mon esprit, en Dieu, mon Sauveur!»

Amen!
Abbé Antoine MADINGOU
Archiviste - C.e.c

Point de vue

Regards sur les J.m.j (Journées mondiales de la jeunesse)

La fin du XX^{ème} siècle et les commencements du XXI^{ème} sont marqués, du point de vue du religieux chrétien, par une baisse sensible de la pratique, abandonnée aux personnes âgées, aux bigots et aux bigotes poussés par l'approche de la mort et la crainte de l'enfer. Chez les plus jeunes, les demandes du corps ont pris nettement le dessus sur la demande des biens de salut. La postulation vers Satan, sur la postulation vers Dieu, pour parler comme Baudelaire.

Des religions de substitution se sont levées à la place des religions révélées, chez les chrétiens du moins; le sport, notamment. Tous les canaux de publicité travaillent à imposer une présence plus visible du corps qui prend sa revanche sur tant de siècles de sa répression par l'Eglise. Les célébrations du culte chrétien ne font plus recette. Certes, l'Islam mobilise toujours des foules, mais pour des raisons plus ethniques et politiques que religieuses. L'Eglise catholique, pendant deux longs millénaires, l'institutrice écoutée de tout l'Occident chrétien, est depuis secouée par une sévère crise des vocations. Sur les questions de société et d'éthique les plus graves, son discours est contesté.

On la dit mal adaptée aux problèmes d'une société en constantes mutations. Dans une époque hostile ou indifférente au mystère, l'Eglise a perdu la main. Que donc la jeunesse de cette société occidentale largement déchristianisée accourt en foules joyeuses

à l'invitation du pape, voilà qui peut étonner. La question est alors bonne qui cherche à savoir ce qui fait courir vers ce vieillard une jeunesse de plus en plus tournée vers d'autres besoins que les biens de salut. La réponse est à chercher dans un certain nombre d'éléments de définition de la jeunesse. Ceux-ci sont en résonance avec ce que représente le pape. Sa constance dans le combat pour la dignité de l'homme de l'institution qu'il dirige depuis deux millénaires a fini par imposer l'Eglise aux yeux du monde entier comme une instance d'autorité morale universelle qui, en permanence, rappelle au monde entier la vocation, non seulement du chrétien, mais de tout homme. C'est à ce titre que le pape séduit cette catégorie de l'humanité encore capable de vibrer à l'évocation des grandes questions touchant les ressorts profonds de l'existence humaine. Mais, des végétaux aux animaux que nous sommes aussi, d'un point de vue existentiel, qu'est-ce qui définit la



Dominique Ngoïe Ngalla.

jeunesse, à quels signes reconnaître son authenticité? La jeunesse du vivant se reconnaît à ceci: l'élan joyeux enraciné dans un désir incompressible de liberté et de conquête; l'aspiration, certes vague, vers les cimes de l'être; la jeunesse se reconnaît dans le plus fameux de Térrence: «Homo sum et nihil humani alienum puto». Je suis homme et, je le pense, rien de ce qui est humain ne m'est étranger. La vocation de l'homme est de sans cesse faire reculer les limites du possible. En chaque jeune authentique sommeille donc un Achille, un Prométhée. Un héros ou un saint, ceux-là qui habitent les cimes de l'être. Aspirée par le futur auquel il cherche à donner un visage, la jeunesse est inquiétée; elle recuse un confort tout matériel. La société de consommation que lui a fabriquée ce siècle ne lui a pas

apporté le repos après lequel il court. Elle n'a pas apaisé son inquiétude née de l'insatisfaction des bonheurs factices. Ce que refuse la jeunesse, c'est un confort matériel aux dépens de l'Esprit: vivre à fond la caisse sa vie sans se poser de questions sur le sens de la condition humaine. La devise de cette jeunesse pourrait être: toujours plus loin, toujours plus haut. Et l'évangile qu'annonce le pape propose-t-il autre chose? Une existence large et de plein air, loin de l'existence confinée et étroite du troupeau. L'évangile dit que l'homme qui l'entend ne sera grand que dans l'affrontement jamais renoncé, sans cesse recommencé, des contradictions de la condition humaine prise entre ce que Baudelaire appelle la postulation vers Dieu et la postulation vers Satan que, justement, l'évangile désigne clairement. «Eritis sicut dii»: Vous serez comme des divinités; ou encore «soyez parfaits comme votre Père qui est aux cieux est parfait». L'évangile propose un chemin d'exigences par quoi l'homme se façonne. Sans toujours l'identifier clairement, c'est cet appel à s'accomplir dans l'exigence que la jeunesse entend du fond de sa conscience. Aux gens d'Eglise de plus en plus tentés par le siècle, de prendre garde de décevoir cette jeunesse inquiète qui espère le repos, non dans un divertisse-

Aca (Association congolaise «Accompagner»)

Vers la 11^e Journée mondiale des soins palliatifs

L'Aca (Association congolaise «Accompagner») organisera samedi 8 octobre 2016, au siège, sis 2, rue Mpangala, à Moundou, non loin du C.e.g André Grenard Matsoua, la 11^e Journée mondiale des soins palliatifs, sous le thème: «Vivre et mourir dans la douleur: inutile et évitable».

Activités programmées: Jeudi 6 octobre: formation au siège de l'Aca de 14h30 à 18h00, vendredi 7 octobre: toute la journée, visite des malades accompagnées par l'Aca et régulièrement visitées; samedi 8 octobre 2016: conférence-débat au siège de l'Aca, à 15h00, campagne d'adhésion.

Archidiocèse de Brazzaville

Publication de bans

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, annonce aux communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville qu'à l'occasion de l'ouverture de l'année pastorale 2016-2017, le samedi 8 octobre 2016, il ordonnera diacres à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, à 9h00, les abbés: Chérubin Kilabouna, Gervais Koudissa, Vianney Arnel Jaurès Mabondzo, Parfait Marius Malonga Ntari, Amour Vivaldi Ntsiangana, Evans Tary. A cet effet, l'archevêque de Brazzaville exhorte à soutenir les futurs ordinands par les prières.

ment sans direction, mais dans l'effort constant de la montée vers l'Esprit. Que donc par souci pédagogique d'une large mobilisation, l'Eglise n'écoute pas ce qui en la jeunesse coasse ou braie. Le chemin que montre l'évangile ne passe pas par une pente inclinée.
Dominique NGOÏE-NGALLA



AVIS DE VACANCE DE POSTE

MTN Congo, société de téléphonie mobile au capital de 11 000 000 000 FCFA, recherche pour son siège social à Brazzaville, un candidat au poste et dans les conditions ci-après indiqués.

Intitulé du poste : Manager Sales Mobile Financial Services

Lieu de travail : Brazzaville (Congo)

Durée du contrat : Indéterminée.

Description des tâches:

Sous l'autorité du directeur Mobile Financial Services (MFS), le Manager Sales Mobile Financial Services (MFS) assurera les principales missions suivantes :

- Gérer toutes les activités opérationnelles de distribution et de vente Mobile Money afin de maximiser les marges et réaliser les objectifs de revenus, création de canaux de distribution et recrutements d'abonnés
- Contribuer activement à l'élaboration de la stratégie de distribution Mobile Money pour le Congo et en assurer l'exécution
- Recruter des détaillants Mobile Money et gérer ce canal de distribution

- Suivre les performances et la productivité des équipes internes et partenaires sur l'ensemble des points de distribution Mobile Money
- En collaboration avec les superviseurs de la distribution Mobile Money, s'assurer efficacement de l'allocation équitable d'espaces de distribution et des ressources prévues pour l'activité Mobile Money
- Coordonner en collaboration avec le Département Marketing la promotion et le marketing de Mobile Money
- Assurer le respect du budget distribution alloué
- Superviser, encadrer, animer et contrôler les activités des superviseurs Distribution MFS et toute autre équipe sous sa Responsabilité
- Produire les KPI's et autres outils de reporting sur l'activités Sales et Distribution MFS ainsi que tout autre rapport pertinent.

CONDITIONS REQUISES :

Formation :

BAC+5 en Commerce, Marketing ou équivalent,
Expérience professionnelle : Cinq (5) ans Minimum 5 ans dans la Distribution, vente, idéalement de Mobile Money

Avoir des connaissances en :

- Vente
 - Marketing opérationnel
 - Ventes
 - Gestion des projets
 - Management des équipes
- Connaissances :
- Environnement Windows (Word, Excel, PowerPoint, etc.)
 - Communication écrite et parlée
 - Anglais

Qualités comportementales

- Qualité rédactionnelles;
- Organiser & Rigoureux;
- Plaisir à travailler en équipe;
- Forte qualité d'écoute et de synthèses ;
- Dynamisme, enthousiasme et esprit ouverture.
- Leadership
- Innovation
- Relationship
- Intégrité
- Capacité de faire

Date limite et lieu de dépôt des candidatures :

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae, récépissé de l'Onemo avec attestation de diplôme et référence (s)) sont à adresser, au plus tard le 09 Octobre 2016, au siège social de MTN Congo, 36 avenue Amilcar Cabral, centre-ville, BP 1150, Brazzaville - Congo sur notre site www.mtncongo.net ou sur recrutement@mtncongo.net.



SCAB - CONGO S.A.

SOCIÉTÉ PRIVÉE DE SÉCURITÉ ET DE GARDIENNAGE AU CONGO

AVIS DE RECRUTEMENT

La SCAB CONGO est une société anonyme de droit Congolais qui a pour activités principales la sécurité et le gardiennage.

Dans le cadre du développement des activités de son Agence de Brazzaville; elle porte à la connaissance du public qu'elle procède au recrutement de :

•Un(1) Assistant Contrôleur de gestion.

Les candidats doivent être de nationalité congolaise et répondre aux critères de qualification.

1. DOSSIER A CONSTITUER :

- une lettre de motivation;
- un certificat de nationalité ;
- un casier judiciaire;
- un extrait d'acte de naissance ;
- six photos identité ;
- Copies certifiées des diplômes;
- un curriculum vitae détaillé ;
- Certificats de travail.

Les dossiers de candidatures doivent être adressés au Chef d'Agence et envoyés à l'adresse suivante : 166, rue Charles Foucault quartier Mfoa par Nelson MANDELA (Centre ville) BP : 15061 ou par courriel à : agencescab.brazzaville@scab-securite-congo.com

La date limite de dépôt de candidature est fixée au 17 Octobre 2016 à 12H30.

N.B : Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens.

2. LIEU D'AFFECTATION

Locaux de l'Agence à Brazzaville, avec dépla-

cements éventuels nécessaires sur tout le territoire national.

3. POSTES A POURVOIR

3.1. Assistant Contrôleur de gestion :

i. profil du poste :

Sous l'autorité du Contrôleur de gestion, l'Assistant effectue les tâches non exhaustives ci après :

- Participer à élaboration du budget prévisionnel et des états financiers;
- Participer aux inventaires physiques périodiques des stocks ;
- Suivi et analyse des comptes fournisseurs et clients ;
- Suivi du compte avance des travailleurs ;
- Suivi de la facturation ;
- Contrôle les dépenses dans le cadre budgétaire ;
- Suivi des lignes budgétaires.

ii. Qualifications requises :

- Formation supérieure en Comptabilité, finances et gestion (diplôme niveau maximum Bac+2) ;
- Expérience d'une année au moins dans une fonction similaire ;
- Forte capacité de travail en équipe ;
- Autonome, rigoureux et organisé;
- Connaissance de la fiscalité ;
- Bonne connaissance des logiciels de gestion ;
- Maîtrise de l'outil informatique et internet.

Fait à Brazzaville, le 30 Septembre 2016

**Le Chef d'Agence
Aristide MATOKO**

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO

Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison

Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville

B.P : 1431 ; Tél. : 22 294.13.34/05 736.64.64 - République du Congo

INSERTION LEGALE

«KG2R OIL SERVICES» SARLU

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Au Capital Social de Francs CFA : Un Million (1 000 000)

Siège Social : 80, rue Kouanga Makosso, quartier centre-ville

RCCM : CG/PNR/16 B 1232

Pointe-Noire - République du Congo

Il résulte d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 2 septembre 2016, enregistré à Pointe-Noire, le 5 septembre 2016, folio 155/23, n° 6155, la création d'une Société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU) ;

-OBJET:

La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger :

- Prestation de services pétroliers, parapétroliers et divers ;
- Prestation de services en assurance, courtage et conseil en management ;
- Représentation des sociétés étrangères ;
- Prestation de services en soutien logistique ;
- Services de facilitation administrative et d'agent de représentation. Et, toutes autres opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant

se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement ;

DENOMINATION: «KG2R OIL SERVICES» SARLU ;

SIEGE SOCIAL : Pointe-Noire, 80, rue Kouanga Makosso, quartier centre-ville, République du Congo ;

DUREE : 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M ;

GERANCE : Madame Rachida KABA née GUENNAD est nommée gérante de la société, pour une durée indéterminée ;

RCCM : CG/PNR/16 B 1232 ;

DEPOT LEGAL : Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 8 septembre 2016.

Fait à Pointe-Noire,
le 29 septembre 2016.

**Pour avis,
Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire**

Ministère de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi

Pour des emplois décents afin de juguler le chômage en milieu jeune

Le Ministère de l'enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi et le Pnud ont organisé, vendredi 23 septembre 2016, à l'école supérieure africaine des cadres de chemin de fer, à Brazzaville, un atelier national de validation du document de la P.n.e (Politique nationale de l'emploi). Celle-ci contribuera à créer, suffisamment, d'emplois décents de qualité, lesquels bénéficieront non seulement aux actifs les plus précaires, mais aussi à la population congolaise dans son ensemble. Cet atelier a été ouvert par Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, ministre de ce département ministériel, en présence d'Anthony Ohemeng-Boamah, représentant du Pnud au Congo et des partenaires au développement.

Le Congo s'est engagé dans le processus d'élaboration de sa P.n.e, en vue d'aider à répondre aux nombreux défis de l'emploi, selon les orientations du gouvernement. Le 3 juin 2016, le premier ministre, Clément Mouamba, lors de la présentation du programme d'action du gouvernement, devant le parlement réuni en congrès, déclarait: «Face à la détresse sociale, mon gouvernement fera de la justice distributive son credo... l'un des problèmes les plus cruciaux de la société est incontestablement le chômage, notamment des jeunes».

La P.n.e devra identifier les outils et instruments de promotion de l'emploi comme la promotion de la diversification de l'économie et des compétences y compris les mécanismes garantissant la qualification, la formation continue et l'accompagnement des diplômés dans

la création des entreprises, la revalorisation de l'agriculture, la promotion des industries de transformation du produit ligneux, la promotion de l'esprit d'entrepreneuriat et des dispositifs de financement et de micro financement. Deux millions de personnes seraient en mesure de bénéficier de cette P.n.e. L'emploi décent restant concentré dans le secteur formel public et privé et, ne représentant que 15% de la population active estimée à plus de 2,5 millions d'individus. Selon Anthony Ohemeng-Boamah, même si le taux de chômage a baissé, selon les dernières estimations après Ecom 2011 (Enquête congolaise sur les ménages), celui des jeunes, demeure important et le taux de sous-emploi est particulièrement préoccupant; il est estimé à 27,8% et concerne, ainsi, près du tiers de la population. La P.n.e est d'une importance



Les partenaires à l'ouverture de l'atelier.

capitale, car la problématique de l'emploi est un grand défi, avec toutes les mutations que connaissent les économies dans le contexte de la mondialisation. «Une fois finalisée, sa mise en œuvre devra contribuer à la création suffisante d'emplois de qualité au bénéfice de la population congolaise. Les mesures à proposer doivent comprendre des dispositions favorables à une éducation de qualité et à la formation technique, en ajustant aux besoins des entreprises et à la situation moderne de l'emploi. Il est également important de réduire

les formalités administratives et la rigidité des contrôles, de réfléchir aux réformes les plus adéquates, pour favoriser le plus d'emplois», a-t-il projeté. Notons que le premier document de la P.n.e au Congo a été produit en 1995. Le document fut élaboré sur la base des recommandations de la conférence nationale souveraine de 1991, des états généraux de l'emploi de 1992 et du focus national de l'emploi de 1994.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

**Ouverture à Bacongo
Espace JDD (Ex-Bizamba)
Restaurant-V.i.p - Night club
Croisement avenue des 3 Francs - avenue
De brazza.
Renseignements: 06 664 92 31**

Rencontre citoyenne des cadres et ressortissants de Vindza

Identifier les problèmes qui minent le développement de la localité

L'initiative de Théophile Moyo, la "Rencontre citoyenne des cadres et ressortissants de Vindza", une structure œuvrant en faveur des mécanismes pouvant permettre à la localité de Vindza, (département du Pool), d'aspirer au développement, a organisé, samedi 6 août 2016, au complexe père Dubé de la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo, une causerie-débat dont les objectifs ont été d'identifier: les atouts, les opportunités, les menaces et les



Théophile Moyo.

faiblesses; les priorités de Vindza, en tant qu'entité administrative, les priorités de sa population, sa place et son rôle dans le processus; les moyens et méthodes de la diaspora de Vindza. Plusieurs personnalités de divers rangs, originaires de cette contrée pour la quasi-totalité, ont participé à cette causerie-débat laquelle a débouché sur des recommandations visant à booster, tant soit peu, le développement de cette localité qui s'apprête à célébrer le cinquantenaire de sa fondation, dans deux ans. Paix, dialogue social, éducation, économie, religion, développement, culture et tourisme ont été les principaux axes de réflexion ayant constitué l'ossature de la causerie-débat. Parmi les principales interrogations qui ont attiré l'attention des participants à cette activité d'envergure considérable: qui peut être acteur du développement de Vindza? Comment intervenir pour apporter une contribution au développement de Vindza? Pourquoi se préoccuper du développement de Vindza?

La prise de conscience de la situation sociale, économique, éducative, environnementale du district de Vindza constitue l'un des premiers pas à faire, en vue de conduire cette localité presque cinquantenaire vers le développement. Quel que soit le sens de l'expression «sous-développement», l'on ne manquera pas de revenir sur des termes précis: misère, insécurité, faim, dépendance, précarité, enclavement, insuffisance intellectuelle et mentale... Une situation lamentable qui invite les fils et filles à réfléchir sur le comment contribuer au développement et à l'aménagement pluridimensionnel de Vindza.

L'enjeu de la causerie-débat a été d'identifier les problèmes qui freinent le développement de la localité, de rassembler les idées et propositions, en commençant par le changement des mentalités, pour une prise de conscience profonde laquelle conduira à l'attachement sociologique du milieu tant aimé. Pour cela, aucun fils et aucune fille originaires de la contrée ne seront laissés au bord de la route du développement de Vindza. Vindza a-t-elle de la richesse capable de soutenir son développement? Tout en saluant les efforts louables entrepris par les fils et filles de Vindza, l'aboutissement des projets de l'Etat pour développer Vindza, la contribution de la population locale au développement de Vindza et l'apport de la Diaspora au processus du développement de Vindza, les participants ont formulé une douzaine de recommandations, afin d'imprimer la cadence à la thématique du développement de Vindza.

G. W. B.

ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI

NOTAIRE
93, Avenue Gallieni MPILA, Centre-ville
(à côté de la société STHIC, derrière le siège du PCT en construction)
B.P: 13646/Tél(s):+242.22.611.26.46/06.669.26.76/mail: officenotmouandza@yahoo.fr
Brazzaville - République du Congo

LIAN HUA INTERNATIONAL

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONELLE
CAPITAL SOCIAL D'UN MILLION (1.000.000) de francs CFA
Siège Social: 111, rue, Bergère, Arrondissement 2 Bacongo
(République du Congo)

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du dix-neuf août deux mil seize, reçu par Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire, titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, 93, Avenue Gallieni, Mpila, Centre-ville, il a été constitué une Société commerciale ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt économique et les statuts;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:
• IMPORT-EXPORT;
• CONSTRUCTION;
• PRESTATION DE SERVICES.

Dénomination sociale: LIAN HUA INTERNATIONAL, en sigle LHI.

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 111, rue Bergère, Arrondissement 2 Bacongo (République du Congo);

Durée: La Durée de la société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir, à compter de son immatricu-

lation au Registre du Commerce et de Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital social: Le capital social est fixé à Un million (1.000.000) de francs Cfa, divisé en 100 parts sociales de dix mille (10.000) francs CFA souscrites, entièrement et libérées intégralement;

Gérance de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, est désigné en qualité de gérant de ladite société, Monsieur YU HONGWEI, demeurant à Brazzaville, 45, rue Duplex, Arrondissement 2 Bacongo;

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 19 août 2016, sous le numéro 16 DA 830;

Immatriculation: La société dénommée LIAN HUA INTERNATIONAL, en sigle LHI, est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro R.C.C.M.CG/BZV/16 B 6675.

Pour avis,
Maître Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, NOTAIRE

OFIS store
W Revendeur agréé

Wiko

Changeons les règles du Jeu !

A partir de : 55 500 XAF TTC

Garantie 12 mois

Pointe-Noire : 318, Avenue Charles De Gaulle
Brazzaville : 105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

t.: 06 600 00 00 (PNR)
01 600 00 00 (BZV)



RESEAU DES SMARTPHONES

**TOUS AVEC LES DIABLES
ROUGES POUR LA VICTOIRE**

CONGO vs EGYPTE

au stade de la Concorde de Kintélé
ce 9 Octobre 2016
à partir de 15h



Eliminatoires Coupe du monde 2018

Egypte, un morceau pimenté pour le Congo!

Les 7, 8 et 9 octobre 2016, le football africain sera en fête avec, particulièrement, les matchs de la première journée des éliminatoires de la Coupe du monde de football Russie 2018. Des rencontres, en perspective, très alléchantes qui seront suivies avec un grand intérêt et un grand engouement. A Brazzaville, le public du Stade de l'Unité de Kintélé aura en prime l'Egypte, un ténor du football africain en plein regain de forme, en face de ses Diables-Rouges.

Il faut dire que les sélections nationales du Congo et de l'Egypte ne se sont pas, souvent, affrontées depuis leur première confrontation, en janvier 1973, lors du tournoi de football des deuxièmes Jeux africains, au Nigeria, notamment à Ibadan où leur face à face tourna à l'avantage de l'Egypte, victorieuse par 3-1. Ils se retrouvèrent, le 11 mars 1974, au Caire, en match de classement de la phase finale de la 9e Coupe d'Afrique des nations. L'Egypte, à domicile, damait, une fois de plus, le pion au Congo (4-0). Qui redressait la tête, le 10 avril 1983, en battant l'Egypte, à Brazzaville, par 2-0, en match aller des éliminatoires de la CAN 1984. Sous une pluie battante, surtout en première période. La partie avait plus ressemblé à un match de water-polo. Deux semaines après, le 22 avril, l'Egypte prit sa revanche, au Caire, sur le même score et, grâce aux tirs au but, elle barra la route de la qualification au Congo. Et en juillet 1994, les



Une cartouche pour les Diables-Rouges: Fodé Doré. (Ph d'arch.)

moins de 23 ans de l'Egypte avait battu ceux du Congo, en demi-finale des 2e Jeux de la Francophonie, à Evry (France). Ce sont les rares fois que Congolais et Egyptiens ont été face à face.

L'explication du 9 octobre 2016 constitue, à n'en point douter, une énigme qui condamne les Diables-Rouges du Congo à se relever, s'ils tiennent à se faire pardonner leur élimination «bête» de la phase finale de la CAN 2017 et à figurer en tête du groupe E. C'est une ambition légitime. Mais, en ont-ils les moyens? Nombreux émettent des doutes, hormis le sélectionneur-entraîneur national, le Français Pierre Lechantre, accusé, pourtant, à tort ou raison, d'avoir dilapidé l'héritage de Claude Le Roy,

son prédécesseur.

Les chances d'engranger une victoire semblent faibles, eu égard à la carrure de l'Egypte. Mais, en football, on ne sait jamais... Les Congolais ont aussi leurs chances, à condition qu'ils mettent la pression sur ces fameux Pharaons qui sont partis des bords du Nil. Mais, le 9 octobre, le ciel ne tombera pas, la vie ne s'arrêtera pas à cause du match Congo-Egypte. Dans une chambre obscure, l'enfant a peur parce qu'il imagine des diables où il n'y a rien. Allumez, et vous verrez sa peur s'évanouir. De même, la passion, le chauvinisme sont des antivaleurs qui faussent en nous la perception du réel et nous prolonge dans l'obscurité.

Alors, que la bataille soit dure

mais correcte, totale mais loyale. Quelle qu'en soit l'issue, le football demeure un jeu. Maintenant, il ne restera plus qu'à s'engouffrer dans la bonbonnière du Stade de l'Unité de Kintélé, pour satisfaire et son impatience et sa curiosité.

Guy-Saturnin
MAHOUNGOU

Tournoi international de basket-ball et de l'Amitié

Des forfaits à Brazzaville

Cette année, le Tournoi international de basket-ball de l'Amitié, en sigle «Tiba», n'a pas connu le succès attendu, pour sa huitième édition, à cause de nombreux forfaits d'équipes ayant pourtant annoncé leur arrivée.



Ce rendez-vous n'est qu'un moment de retrouvailles.

La 8e édition du tournoi international de basket-ball de l'amitié s'est déroulée, le 1er et le 2 octobre 2016, à Brazzaville, au Gymnase Maxime Matsima, à Makélékélé. Aucune délégation étrangère n'a, malheureusement, effectué le déplacement de Brazzaville. Les vétérans de la République centrafricaine et de la République Démocratique du Congo, par exemple, ont renoncé au voyage de Brazzaville en raison des troubles politiques survenus, récemment, dans leurs pays respectifs.

Finalement, les vétérans du Congo, pays hôte, notamment ceux de Brazzaville (Ligue 1, Bacongo 1, BEAC et LCB) et Pointe-Noire se sont retrouvés entre eux. Pour le plaisir de jouer, et c'est l'essentiel.

Le tournoi international de basket-ball de l'amitié est une compétition qui s'inscrit dans le cadre du raffermissement des liens d'amitié et de fraternité entre les vétérans de la balle orange des pays de l'Afrique. Ce rendez-vous n'est qu'un moment de retrouvailles entre les anciens basketteurs du continent. Il est organisé, chaque année, dans un pays donné pour renforcer la solidarité sportive. Le but n'est donc pas, forcément, de gagner, mais de se familiariser.

G.M.

Les Diables-Rouges face aux Pharaons

Pierre Lechantre a réduit à 25 noms sa liste initiale des Diables-Rouges convoqués pour la première journée des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018, face aux Pharaons de l'Egypte, l'équipe nationale de l'Egypte, dimanche 9 octobre 2016. Gardiens de but: Wilfrigo Mongondza (Diables-Noirs), Gildas Mouyabi (La Mancha), Pavhel Ndzila (Etoile du Congo). Défenseurs: Marvin Baudry (Waregem/Belgique), Gloire Yila Dibata (A.C Léopards), Imouélé Ngampio (J.S.T), Boris Moubhio (A.C Léopards), Guy Ndanga (J.S.P), Carof Bakoua (A.C Léopards), Théo Saboukoulou (Patronage Sainte-Anne), Junior Epako (A.C Léopards), Béranger Itoua (CARA). Milieux de terrain: Dua Ankira (A.C Léopards), Cédric Olongo (BNG), Wilfrid Nkaya (J.S.T), Kessel Tsiba-Moukassa (Diables-Noirs), Alexandre Obambo (A.S Cheminots), Jordan Massengo (U.S Gilloise/Belgique), Fabrice Nguessi Ondama (WAC/Maroc). Attaquants: Ismaël Ankobo (A.S.K), Thiévy Bifouma (S.C Bastia/France), Fodé Doré (SCO d'Angers/France), Delarge Dzon (Osmanlisport/Turquie), Prince Vinni Ibara (CA Bizerte/Tunisie), Silvére Garvoula (Waterloo/Belgique).

Office Notarial Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA

Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE, Centre-ville, Brazzaville
B.P.: 13861/Tél.: 06.665.65.90/E-mail: bouboutouetude@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE

DEMEX

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle/Capital social:
1.000.000 francs CFA

Siège social: 1670 de l'Avenue Matsona Zoulou, Plateau des 15 ans,
Brazzaville (République du Congo)
RCCM CG/BZV/10 B 2070 - République du Congo

OUVERTURE D'UNE SUCCURSALE
ET EXTENSION DES ACTIVITES

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale des décisions de l'Associé unique de la Société dénommée DEMEX, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 1.000.000 de francs CFA, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/10 B 2070 du 29 avril 2010, dressé en la forme authentique par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA, Notaire, en date du 16 août 2016, enregistré à Brazzaville, le 17 août 2016; sous folio 144/5, numéro 1808, elle a été décidée :

- par les présentes, la succursale suivante a été créée:

• DEMEX SARLU: Pointe-Noire, 54,

rue Mpinda, Quartier Mpita B.P.: 4738
- ayant pour extension les activités suivantes:

• Déménagement Prestation de Services et Transport des Marchandises.

En conséquence de ces résolutions, les dispositions des articles deux et quatre des statuts seront modifiés.

Les pièces justificatives ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 22 août 2016, sous le numéro 16 DA 483 et l'inscription modificative a été faite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/16 B 1199.

Pour Insertion,
Maître Jean-Baptiste
BOUBOUTOU-BEMBA,
Notaire



APPEL A CANDIDATURE

Le Parc National d'Odzala-Kokoua a l'honneur d'annoncer le recrutement d'un Directeur Adjoint du Parc.

Superviseur: Directeur de Parc
Localisation: Mbomo
Durée du contrat: 24 mois, avec une période d'essai de 6 mois.

Responsabilités:

- Le Directeur Adjoint, assiste le Directeur du Parc dans ses fonctions, ce qui implique entre autres:
 - Apporter l'assistance aux départements administratifs, financiers et des opérations;
 - Représenter le Parc lors des réunions gouvernementales;
 - Appliquer les décisions du plan de travail, du budget annuel et du plan de gestion pluriannuel;
 - Assurer la gestion des travailleurs du Parc, leurs activités quotidiennes, ainsi que l'évaluation de leurs performances;
 - Mettre en œuvre les orientations prescrites par le Conseil d'Administration pour le plan d'affaire et budget;
 - Suivre l'application des accords et des contrats concernant le Parc et sa périphérie;
 - Identifier et proposer les principes de gestion et de développement du Parc;
 - Promouvoir la coopération avec les différentes entités transnationales de développement (TRIDOM - Gabon, Cameroun, Congo);
 - Produire les rapports appropriés relatives aux activités du Parc.

Formation requise ou souhaitée:

- Ingénieur des Eaux et Forêts, Biologiste ou Zoologue avec application à la gestion d'un Parc naturel;
- Connaissance de l'outil informatique (Word, Excel) et du Système d'Information Géographique (ArcView et Smart).

Expérience souhaitée:

- Avoir travaillé plus de 5 ans dans les aires protégées au Congo avec une expérience dans la lutte anti braconnage, la recherche et monitoring, la communication et l'éducation dans le volet de développement communautaire.
- La connaissance de l'Anglais serait un plus.

Composition du dossier:

- CV
- Lettre de motivation
- Attestations de travail
- Diplômes

Les dossiers de candidatures doivent porter la mention «Directeur Adjoint du Parc» et seront déposés au bureau de la Fondation Odzala-kokoua sis 227, rue Campel, ravin du Tchad, Plateau centre-ville à Brazzaville ou envoyés à l'adresse mail suivante: secretariatfok@gmail.com.

Date de clôture: la date limite de dépôt de candidatures est fixée au 01 novembre 2016.

NB: Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour des entretiens.

Distinction

Victor Bila honoré par l'O.n.g M.B Production

M.B. Production, une O.n.g internationale culturelle, sociale, sportive et de développement, dont le manager général est M. Médard Bongo, a élevé M. Victor Bila, directeur départemental Pool-Brazzaville de la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau), au rang d'ambassadeur culturel, social et sportif. La cérémonie de décoration a eu lieu, le samedi 1^{er} octobre 2016, dans la salle Louis Badila du bihebdomadaire La Semaine Africaine de la ville-capitale congolaise. En présence des parents, amis et connaissances du récipiendaire.

Quinzième personne à être honorée par M.B. Production, M. Victor Bila a été distingué pour ses nombreuses actions, notamment dans les domaines social, sportif et culturel, à Pointe-Noire, Dolisie et Brazzaville. Le lauréat s'est vu décerner, entre autres, un diplôme, un trophée, une carte de membre, une médaille et une écharpe de M.B. Production.

Dans son mot de circonstance, Victor Bila s'est dit content et fier de recevoir cette distinction. Il a loué l'initiative de M.B. Production, et encouragé son manager, à «persévérer, continuer dans la même lancée, pour le développement de nos activités sociales, culturelles et sportives, dans le pays». «Tant que vous aurez besoin de moi, tant que le temps me le permet, je serai disponible et je serai avec vous», a-t-il promis. Pour mémoire, Victor Bila est né le 10 février 1958, à Okoulou (Boundji, dans le département de la Cuvette). Il est célibataire

et père de six enfants. Titulaire d'un bac, série D, il a été embauché à la S.n.d.e, le 1^{er} décembre 1983, en qualité de technicien supérieur de l'hydraulique et équipement rural. Après un training de six mois dans les services des Directions centrales de la Direction générale, puis affecté à la Direction technique, dans la section travaux neufs, en complément d'effectifs. Avant d'assumer plusieurs fonctions, entre autres: contrôleur des travaux de construction du réservoir d'eau traitée semi-enterré de 500m³ de l'hôpital militaire de Brazzaville (1984-1985); chef de centre par intérim à Owando (Département de la Cuvette); superviseur des travaux de pose du réseau secondaire à Brazzaville (1986-1987); superviseur des travaux de réhabilitation des centres secondaires Mossendjo, Madingou, Abala, Boundji, Owando et Makoua (1987-1988); chef de projet de construction du système d'adduction en eau potable



Le récipiendaire signant le livre d'or, sous le regard du manager général de M. B. Production.



Médard Bongo remettant le diplôme à Victor Bila.

d'Etoumbi (1988-1990); chef de réseau de Poto-Poto, à la Direction régionale de Brazzaville (1992-1993); chef d'agence commerciale S.n.d.e de Poto-Poto, à la Direction régionale

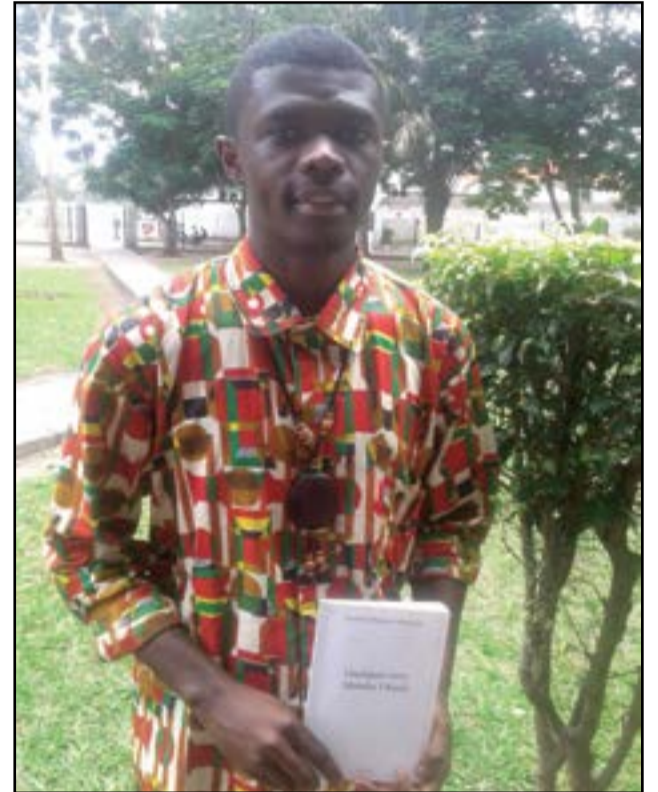
de Brazzaville (1993-1994); chef des services techniques à la Direction régionale S.n.d.e Pointe-Noire (1998-2001); chef d'agence gros-clients et chef de service, chargé du contrôle de la sous-traitance, cumulativement avec les fonctions de chef de projet de réhabilitation et de renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville de Pointe-Noire (2001-2002); chef de service technique départemental, cumulativement avec les fonctions de chef de service, chargé du contrôle de la sous-traitance, chef d'études et de projet de réalisation des travaux liés au 44^e anniversaire de l'indépendance du Congo, à Pointe-Noire (2003-2005); directeur départemental S.n.d.e Niari-Bouenza-Lékoumou; chef de mission des travaux de construction du système d'alimentation en eau potable de la ville de Dolisie, pendant la municipalisation accélérée du département du Niari, auprès de la Délégation Générale des Grands Travaux (2005-2008); Directeur départemental S.n.d.e Brazzaville (2008-2009); coordonnateur du projet de renouvellement des canalisations vétustes du réseau de distribution d'eau potable de Brazzaville (2011-2013). Ingénieur, hors catégorie de 7^e échelon, Victor Bila est auteur de l'œuvre: «Situation qualitative de la nappe d'eau à Bobo Dioulasso» (Burkina Faso). Ses hobbies sont le football, et le karaté (Shotokan, et kyokushin). D'ailleurs, il a été président de la ligue communale de «kyokushin karaté» du Niari (2007-2008), et secrétaire général adjoint de la Fédération nationale de Kyokushin karaté (2013-2015). Dans le domaine politique, il est membre du P.c.t (Parti congolais du travail).

Véran Carrhol YANGA

Poésie

Laurent Hospice Mabanza marque ses premiers pas

L'écriture est l'expression d'un moi profond. Ainsi, le jeune auteur s'en sert à bon escient, pour sublimer l'Afrique. Passionné par les lettres, Laurent Hospice Mabanza, 22 ans, étudiant en philosophie, en 3^e année de licence à l'E.n.s (Ecole normale supérieure), vient de signer sa naissance littéraire avec la poésie. Il est l'auteur d'un recueil de poèmes intitulé: «Quelques vers, Maloba Liboso», publié en novembre 2015, aux Editions Edilivre, à Paris (France). **Maloba Liboso** se traduisant, littéralement, mes premières paroles, est un syntagme qui relève du terroir congolais. A travers cet opuscule de 75 pages, l'auteur a voulu prouver son identité culturelle. Mais, suffit-il d'avoir recours à un mot d'origine congolaise, pour dévoiler son appartenance? Là est la question.



Laurent Hospice Mabanza.

A travers ce recueil de poèmes, l'auteur entend redonner un sentiment d'espoir et d'amour pour l'Afrique, la nature et la femme. Aussi, sont-ils écrits, de façon libre, simples et indépendants. Une poésie, pourrait-on dire, destinée à être chantée, d'où son caractère lyrique. A l'exemple du poème **Hommage à la vie** (p.14), où on lit: «Rien n'est plus beau que d'avoir vécu, d'avoir contemplé la nature, d'avoir compris le monde, d'avoir baigné dans les eaux de la mer, d'avoir aimé les astres, le soleil, la lune».

Un poème se vit, dit-on. C'est ainsi que l'auteur rend hommage à quelques figures emblématiques du continent, en l'occurrence: Belinda Ayessa (Congo), à la page 26, Madiba, c'est-à-dire Nelson Mandela (Afrique du Sud), p. 50 et Jacques Loubelo (Congo), p. 63. Plusieurs thèmes abondent dans ce livre, entre autres, la femme, reconnue comme mère, sœur et celle qui rend amoureuse.

Au cours d'un entretien avec Laurent Hospice Mabanza, nous avons eu réponses à quelques questionnements qui sommeillaient encore dans la tête de certains gens. Il s'avère que la majorité de ces poèmes ont été écrits lorsqu'il fut au lycée. A la question: il semblerait que l'Afrique, c'est des problèmes tous azimuts, pourquoi avez-vous choisi de ne vanter qu'exclusivement les merveilles de l'Afrique? L'auteur réagit: «On parle du mal de l'Afrique, dans les médias, vous n'avez qu'à suivre ceux de l'étranger, pour vous en apercevoir. C'est la négation même de l'Afrique, c'est les enfants affamés, la misère et les guerres que l'on montre à la télévision, surtout le soir; c'est tout le mal que l'on dédie au continent africain, comme si l'Afrique était le berceau du mal.» Il sied de comprendre que ce dernier vient de donner un nouveau visage à l'Afrique au-delà de tous les préjugés. Il s'est assigné d'être la voix des sans voix, pour exprimer, par ses écrits, le non-dit de ce continent qui, pour lui, est grand et merveilleux.

Célia Delvere MBOUKOU

APPEL D'OFFRES NATIONAL

F/20/CQW/82D/AVB/BZ/07610-2016/001



ACTED invite les fournisseurs à soumettre leurs offres pour la livraison d'un véhicule 4X4.

Lot	CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT:		
1	1.	Description:	Véhicule Tout Terrain
	2.	Marque:	TOYOTA
	3.	Type moteur:	Diesel
	4.	Année:	-
	5.	Etat du Produit:	Neuf
	6.	INCOTERM (conditions de livraisons):	Au bureau ACTED Brazzaville
	7.	Quantité/unité:	1
	8.	Puissance:	4 Cylindres, 11 CV
	9.	Places assises:	6
	10.	Genre:	Pick-up, double cabine

L'appel d'offres sera conduit en utilisant les documents d'offre standards d'ACTED et ouvert à tous les fournisseurs et prestataires de services qualifiés. Les Documents d'Offre (en français) peuvent être retirés gratuitement par tous les soumissionnaires intéressés à l'adresse suivante :

Bureau de représentation ACTED, à Brazzaville, Case J 019V, OCH, Mougali 3

Une séance d'information préalable à la soumission sera organisée le **mardi 11 octobre 2016 à 14 heures** au bureau de représentation d'ACTED à Brazzaville. La participation de tous les soumissionnaires intéressés à cette séance d'information est préférable mais non obligatoire.

Toutes les offres doivent être soumises avant le **14 octobre 2016 à 13 heures** à l'adresse mentionnée ci-dessus dans une enveloppe scellée ou par email à congo.tender@acted.org, Cc:tender@acted.org. Les offres en retard seront automatiquement rejetées.

ACTED ne prend en charge aucun frais ou dépense étant occasionné(e) par le soumissionnaire pour la préparation et la soumission de son offre à ACTED.

La séance d'ouverture des offres se tiendra le **14 octobre 2016 à 14 heures** dans le bureau de représentation d'ACTED à Brazzaville. La présence des représentants des soumissionnaires est autorisée. Pour toute question concernant l'appel d'offres, veuillez contacter le bureau de représentation d'ACTED à Brazzaville, à l'adresse ci-dessus mentionnée le **13 octobre 2016 à 17 heures** au plus tard par téléphone (+242 06 95 91 992/ 05 52 80 003) ou par email à brazza.logassistant2@acted.org, copie tender@acted.org.

IN MEMORIAM

Professeur Narcisse ÉLÉ
08 Juillet 1953 - 05 Octobre 2015

«Prof», le vide crée par ta disparition ne sera jamais comblé au sein de ta famille et de ceux qui t'ont aimé qui restent inconsolables et supplient le Seigneur Dieu Tout Puissant pour que brille à jamais sur toi Sa Lumière sans déclin!
«Le Seigneur a donné,
«Le Seigneur a repris,
«Que le nom du Seigneur soit béni!» Job 1, 21

Ta famille inconsolable



Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo	Francophone
6 mois	91 Euros
Retrait sur place:	182 Euros
15.600	Autres pays d'Afrique
Expédié:	96 Euros
23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place:	96 Euros
31.200	192 Euros
Expédié:	Amérique-Asie
46.800	100 Euros
France, Afrique	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr



BP 06 Cité du Djoué
Brazzaville CONGO

AVIS D'APPEL D'OFFRES - AFRO/025/2016 (nouvelle publication)

RECRUTEMENT D'UNE ENTREPRISE CHARGÉE DE L'EXECUTION
DES TRAVAUX D'ETANCHEITE SUR LA DALLE DE PROTECTION D'UN LOGEMENT AU SIEGE
DU BUREAU REGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'OMS, A BRAZZAVILLE.

L'OMS dispose pour son siège du Bureau Régional pour l'Afrique (OMS/AFRO) à Brazzaville, République du Congo des logements dont 42 appartements, 36 studios et 46 villas. Tous ces logements sont occupés par le staff et sont identifiés par Bloc. Dans l'ensemble, tous ces logements ont des toitures vétustes. Pendant la saison des pluies, l'équipe de maintenance est vivement sollicitée pour des interventions diverses, suite des fuites d'eau de pluies sur les toits dégradés.

L'OMS/AFRO a décidé d'initier un mini-projet pour apporter une solution immédiate, en attendant de faire aboutir un projet de maintenance qui consistera à refaire l'étanchéité sur tous les toits dégradés de la cité du Djoué.

Ce mini-projet consiste à sélectionner une PME (Petite et Moyenne Entreprise) capable d'exécuter les travaux d'étanchéité sur le toit du bâtiment avec couverture en dalle.

L'objet de cet appel d'offre est de sélectionner une entreprise sur la base de son bordereau de prix. L'Entreprise sélectionnée exécutera les travaux d'étanchéité conformément au devis quantitatif mis

à sa disposition et selon les règles de l'art.

Les entreprises présélectionnées sont invitées à retirer le dossier d'appel d'offres y afférant jusqu'au mardi 11 octobre 2016, entre 9H et 13H, du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 23 à « L'Estate, Bureau régional pour l'Afrique de l'OMS, cité du Djoué ».

Chaque offre devra comporter trois (3) volets :

• Le volet administratif qui comprendra les copies des documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :

- une copie de l'extrait du Registre du commerce ;
- une copie de la pièce d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
- une copie de la patente de l'année en cours ;
- une copie de l'attestation de non faillite
- une copie de l'attestation de moralité fiscale.
- Une copie d'identité bancaire.

• Le volet technique sera composé des éléments suivants :

- l'expérience professionnelle ;
- les qualifications du personnel clé (avec CVs) ;
- les références des travaux similaires déjà réalisées ;
- la méthodologie à utiliser

- la liste du matériel à mettre à la disposition du chantier,
- le planning des travaux.

• Le volet financier devra comporter les prix hors taxes des prestations (les prix devront être remplis dans le devis quantitatif et estimatif).

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original devra comprendre l'offre administrative et technique d'une part, et l'offre financière d'autre part. L'enveloppe globale contenant ces deux offres sera fermée et devra porter la mention «CONFIDENTIEL –TRAVAUX D'ETANCHEITE DANS LA ZONE DES APPARTEMENTS DE L'OMS/AFRO». L'enveloppe devra être déposée au plus tard jeudi 13 octobre 2016 à 14h00 à l'adresse suivante :

**Organisation Mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6**

**Bureau de GMC N° 129 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo**

Un reçu de dépôt d'enveloppe scellée sera délivré par le Secrétaire de l'Administration générale.

Une visite collective des lieux sera organisée lundi 10 octobre 2016 à 12H avec comme programme :

- 12H00 à 12H30 : séance de briefing dans la salle 18 à l'Estate ;
- 12H30 à 13H00 : visite de reconnaissance des lieux et ;
- 13H00 à 13H30: séance de questions/réponses.

Fait à Brazzaville, le 4 octobre 2016

**Le bureau régional
pour l'Afrique de l'OMS**

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE

Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison,
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P: 1431 - Tél. : 22 294 13 14/05 736 64 64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«FABRIMETAL CONGO SA»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de : Sept Cent Cinquante Millions (750 000 000) Francs CFA
Siège social : Avenue Marien Ngouabi
Boîte postale : 1105 - RCCM : CG/PNR/15 B 763
Pointe-Noire- République du Congo

DISSOLUTION ANTICIPEE

Suivant Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société «FABRIMETAL CONGO SA», en date du 14 juin 2016, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, enregistré à Pointe-Noire, le 12 août 2016, folio 142/8, n° 5855 ; il a été décidé de la dissolution de la société par anticipation et sa mise en liquidation. Monsieur Nicolas TRAVIER est nommé en qualité de liquidateur, pour la durée des opérations de liquidation de la société.

Le siège de la liquidation est fixé à Pointe-Noire, Avenue Marien Ngouabi, Boîte postale : 1105, République du Congo.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 16 août 2016, duquel la dissolution anticipée a été inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier «RCCM», sous le numéro 16 DA 467.

A compter de cette date, la société est en liquidation.

Les créanciers de ladite société sont invités à produire leurs créances au siège de la liquidation, dans un délai de 30 jours, à compter de la publication des présentes.

Fait à Pointe-Noire, le 18 août 2016

**Pour insertion,
Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIA**

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587
Tél. (00242)81.18.93; 06 664.83.17; 05 522.06.60
E-mail: moussounda_jeanmarie@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

KPM

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: 17, Avenue 5 février, Diata, Makélékélé
BRAZZAVILLE

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 13 septembre 2016, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de La Plaine, en date du 14 septembre 2016, sous Folio 162/11, n°2031, il a été constitué une société dénommée: «KPM», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;
Capital: 1.000.000 F. CFA ;
Siège: Brazzaville, 17, Avenue 5 Février, Diata, Makélékélé ;
Objet: Bâtiment travaux publics (BTP), vente de tous matériels de construction, location des véhicules et engins, vente de

consommable médical, négoce internationale, import-export ;

Durée: 99 années ;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 16 B 6664 du 15 septembre 2016 ;

Gérance: Monsieur MBEMBA Didier Cyriaque est le Gérant de la Société ;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

**Pour insertion,
Maître Jean Marie
MOUSSOUNDA**

BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !



LED 32" HD: 159 000 Fcfa | LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa | LED 55" FULL HD SMART: 599 000 Fcfa
 LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa | LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5

CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix



Fil TH 1,5



7.000 FCFA



Fil TH 2,5



10.900 FCFA



Schneider Electric
Domaé

2.900 FCFA



legrand
Prise Kaptika

400 FCFA



legrand
Multiprise 2P+T

6.900 FCFA



legrand
Hublot Rond

4.400 FCFA

6 Avenue Foch, près de la Mandarine centre ville Brazzaville République du Congo
 Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 www.celecsa.com